

L'accès à un logement autonome est l'un des passages obligés vers l'individuation et l'insertion sociale des jeunes. Cette transition est un parcours d'obstacles qui prend la forme d'une décohabitation non linéaire et réversible, expérimentant des modes d'habitat très divers¹.

PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

Ce document fait suite à la publication du livret « [Chiffres clés](#) » qui présente les principaux résultats de l'analyse des conditions de vie des étudiants des établissements membres de la ComUE d'Aquitaine. Ce premier chapitre traite des modes de logement et de transport des étudiants et présente l'analyse complète de la thématique. Les autres thèmes composant le livret « Chiffres-clés » seront chacun finement analysés et publiés au fur et à mesure de leur traitement. Le rapport final compilera l'ensemble des publications par thématique.

Cette enquête porte sur 80 302 étudiants inscrits dans un des 7 établissements membres de la ComUE d'Aquitaine. Parmi eux, 15 % ont participé à l'étude. Les résultats présentés ci-après ont été redressés afin de correspondre aux caractéristiques de la population enquêtée. La dernière partie de ce document détaille le champ d'étude et la méthodologie de l'enquête (cf. partie « Méthodologie »).

La ComUE d'Aquitaine, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel composé de 7 établissements fondateurs : Université Bordeaux Montaigne (UBM), Université de Bordeaux (UB), Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA), Sciences Po Bordeaux (IEP), Bordeaux INP (Bx INP), Bordeaux Sciences Agro (BSA) et l'université de La Rochelle (intégrée en 2017).

Dans tout le document, les comparaisons avec l'enquête 2015 (cf. [rapport final CVE 2015](#)) se font à champ constant, c'est-à-dire hors étudiants de l'Université de La Rochelle.

ÉTABLISSEMENTS MEMBRES DE LA COMUE D'AQUITAINE

université
de BORDEAUX

Université
BORDEAUX
MONTAIGNE

UNIVERSITÉ
DE PAU ET DES
PAYS DE L'ADOUR

UNIVERSITÉ
La Rochelle

Bordeaux INP
AQUITAINE

Sciences Po
Bordeaux

BORDEAUX
SCIENCES
AGRO

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DU



¹ Emmanuelle Maunaye, « L'accès au logement autonome pour les jeunes, un chemin semé d'embûches », Informations sociales 2016/4 (n°195), Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), p. 39-47.

Directeur de la publication : Vincent Hoffmann-Martinot

Coordination : Muriel Savarit

Rédaction : Sophie Lautié

Date de publication : février 2019

SOMMAIRE

1. Diversité des modes de logement des étudiants	7
1.1. Trois étudiants sur quatre ont décohabité	7
1.2. Proximité avec le lieu d'études : premier critère de choix du logement	8
1.3. Autonomie et indépendance	9
2. Difficultés et satisfactions : sentiments corrélés	11
2.1. Trouver un logement : obstacle à l'autonomisation	11
2.2. Niveau de satisfaction relativement élevé malgré les difficultés	13
3. Territoires et logements étudiants	15
3.1. Situations multiples	15
3.1.1. Quels logements pour quels territoires ?	15
3.1.2. Confort : critère en progression pour tous	16
3.1.3. Difficultés de logement : le cas girondin	16
3.2. Impact du territoire sur les modes de déplacement	17
3.2.1. Modes de transport variés	17
3.2.2. Sources d'insatisfaction plus présentes que pour le logement	19
4. Annexes	21
4.1. Méthodologie	21
4.1.1. Le champ de l'étude	21
4.1.2. Les caractéristiques sociodémographiques de la population enquêtée	22
4.1.3. La mise en place de l'enquête	23
4.1.4. Le traitement des données	23
4.1.5. Précautions de lecture et méthodologiques	23
4.2. Tableaux et graphiques	24
4.3. Liste des graphiques et figures	33
4.4. Liste des tableaux	34

DIVERSITÉ DES MODES DE LOGEMENT DES ÉTUDIANTS

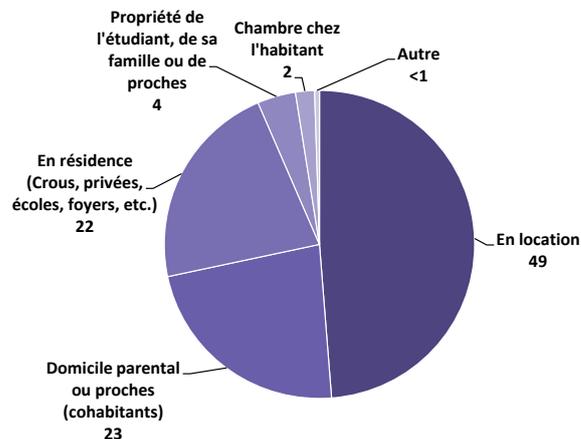
1.1 Trois étudiants sur quatre ont décohabité²

En 2018, la moitié des étudiants vit en location et un étudiant sur cinq est logé en résidence (Crous, privées, écoles, foyers, etc.). Un jeune sur cinq vit au domicile de ses parents ou d'un proche (23 %) : 19 % vivent au domicile parental et 3 % sont hébergés par un membre de leur famille ou de leur entourage.

Entre 2015 et 2018, la répartition a très peu évolué. La part de locataires a perdu 2 points et s'est reportée sur la part des étudiants en résidence (Crous, privées, écoles, foyers, etc.) +2 points (cf. Tableau 4 en annexe).

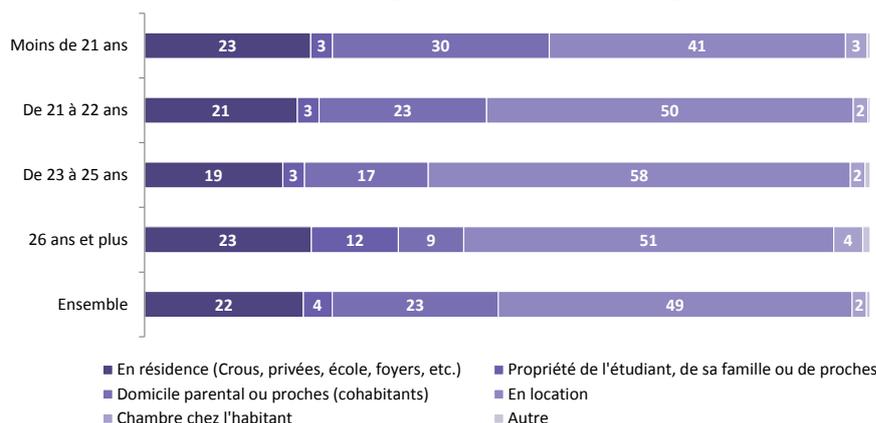
Quitter le domicile parental est une étape importante du passage à l'âge adulte, au même titre que la fin des études, l'obtention d'un premier emploi et le début d'une vie en couple. L'ordre dans lequel interviennent ces étapes dépend des trajectoires individuelles. Il est donc tout naturel de voir les types de logement des étudiants évoluer avec leur âge. Ainsi les plus jeunes (moins de 21 ans) se retrouvent plus souvent en résidence ou cohabitent avec un proche (Graphique 2). Quand on avance en âge, la part d'étudiants en location augmente pour progressivement basculer vers un achat de résidence principale à partir de 26-27 ans (12 % vs. 4 % de l'ensemble des étudiants). La décohabitation des jeunes (16-30 ans) en France se fait en moyenne à 23,6 ans³. Dans la présente étude, cette moyenne s'établit à 22,5 ans.

Graphique 1 - Type de logement occupé au moment de l'enquête (En %)



Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Graphique 2 - Type de logement occupé selon l'âge (En %)



Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

On retrouve l'impact de l'âge également à travers le niveau d'études : les étudiants des niveaux bac+1 (31 %) et bac+2 (27 %) cohabitent plus souvent alors qu'à partir du niveau bac+4, les étudiants se retrouvent pour plus de la moitié en location classique (respectivement 55 % des bac+4, 60 % des bac+5 et 57 % des bac+6 et plus – cf. Tableau 5 en annexe).

Les étudiants de nationalité étrangère sont de fait plus nombreux à décohabiter que les étudiants de nationalité française (87 % vs. 77 %). Ils logent davantage en résidence (Crous, privées, écoles, foyers, etc.) que les autres (47 % vs. 20 %).

² Les décohabitants sont les étudiants ayant déclaré vivre en location, en résidence (universitaires, écoles, autres dans le secteur privé, foyer, internat), les propriétaires de leur logement (eux-mêmes ou leurs parents), en chambre chez l'habitant et les autres.

³ Données Insee.

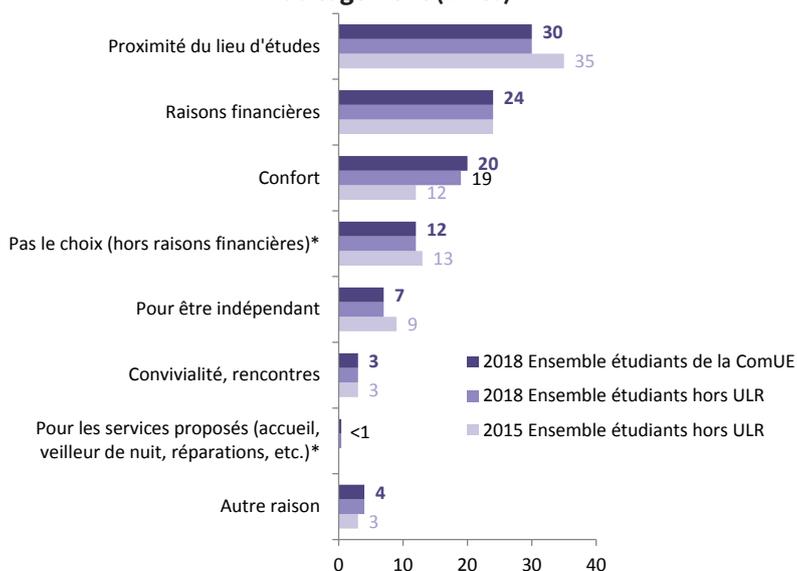
La discipline étudiée a un effet sur la situation des étudiants. Ainsi, les étudiants en IFSI (61 %), en sciences humaines et sociales (52 %) et en droit, sciences politiques (51 %) sont plus souvent logés en location classique que les autres. Alors que les étudiants en école d'ingénieurs (43 %), en sciences fondamentales et applications (27 %) et en langues (26 %) sont plus nombreux en résidence (Crous, privées, écoles, foyers, etc.). Les étudiants en AES sont plus souvent que la moyenne en situation de cohabitation (39 % - cf. Tableau 6 en annexe). Le fort taux d'étudiants en école d'ingénieurs logés en résidence s'explique par le fait que certains établissements disposent de leurs propres résidences.

1.2 Proximité avec le lieu d'études : premier critère de choix du logement

Trois étudiants sur dix ont choisi leur logement principalement pour des raisons de proximité avec le lieu d'études, et un sur quatre pour des raisons financières (Graphique 3).

En 2018, le choix du confort apparaît plus important qu'en 2015⁴ (+8 points) alors que la proximité avec le lieu d'études l'est moins (-5 points). On peut supposer que le fait d'avoir un logement confortable est privilégié par les étudiants au vu des difficultés pour y accéder (cf. chapitre 2.1) et que finalement la proximité avec leur lieu d'études devient secondaire. De plus, on peut également présumer que, dans un contexte de tension du marché de l'immobilier, la qualité des logements s'amoinde et qu'une des solutions pour gagner en qualité est de s'excentrer et donc de perdre en proximité.

Graphique 3 – Raison principale qui a conduit au choix du logement (En %)



Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête. Les items signalés par une * ont été ajoutés ou modifiés par rapport à l'enquête 2015.

Le type de logement occupé a sans contexte un impact sur la raison principale de ce choix. Ainsi, les cohabitants (vivant au domicile parental ou chez un proche) ont davantage avancé l'argument de la raison financière (42 %) que les étudiants en location (12 %) (cf. Tableau 7 en annexe). La proximité avec le lieu d'études est plus souvent citée par les étudiants en résidence (41 %) et les étudiants en location (34 %). S'agissant du confort, cet argument est privilégié par les cohabitants (26 %), les propriétaires (26 %) et les locataires (24 %).

Les étudiants en location ou propriétaires ont cité encore plus souvent le confort en 2018 (respectivement +9 et +10 points - Tableau 1) et moins souvent la proximité (respectivement -6 et -8 points).

Les étudiants logés chez l'habitant apparaissent contraints : en 2018, ils sont un quart à avoir opté pour cette solution par « manque de choix » (+11 points par rapport à 2015). Cependant, la contrainte financière semble être moins souvent à l'origine de ce choix qu'en 2015 (-14 points), même s'ils sont tout de même quasiment un tiers à avoir choisi la chambre chez l'habitant pour des raisons financières (30 %). La volonté de se rapprocher de son lieu d'études a été plus présente en 2018 (+9 points).

Pour les cohabitants, la décision a été davantage contrainte par l'aspect financier et cette situation était déjà bien présente en 2015 (+2 points). Le confort est cité par un quart d'entre eux, cette proportion ayant nettement augmenté par rapport à la première enquête (+8 points).

Enfin, les étudiants en résidence ont moins fréquemment cité les raisons financières qu'en 2015 (-7 points). La proximité avec le lieu d'études, l'absence de choix et le confort ont quant à eux légèrement augmenté (+2 points).

⁴ Comparaison faite à champ constant : hors Université de La Rochelle, la part d'étudiants à avoir cité le confort en 2018 est de 20 % contre 12 % en 2015, pour la proximité avec le lieu d'études ils sont 30 % en 2018 contre 35 % en 2015.

Tableau 1 – Évolution* du critère principal de choix du logement selon le type de logement occupé au moment de l'enquête (En %)

	En location			En résidence (Crous, privées, écoles, foyers, etc.)			Cohabitants (domicile parental ou proche)			Propriétaire (l'étudiant, la famille ou un proche)			Chambre chez l'habitant		
	2018*	2015	Évol	2018*	2015	Évol	2018*	2015	Évol	2018*	2015	Évol	2018*	2015	Évol
Confort	23	14	9	5	3	2	26	18	8	26	16	10	7	9	-2
Convivialité, rencontres	4	4	0	2	2	0	0,6	0,7	-0,1	1	0,8	0,2	8	5	3
Pas le choix	12	11	1	12	10	2	14	20	-6	9	13	-4	24	13	11
Raisons financières	12	12	0	33	40	-7	42	40	2	15	17	-2	30	44	-14
Pour être indépendant	10	15	-5	4	4	0	0,8	0,7	0,1	12	12	0	5	10	-5
Proximité du lieu d'études	35	41	-6	42	40	2	13	19	-6	24	32	-8	23	14	9
Autres raisons	4	3	1	3	2	1	3	3	0	13	9	4	4	6	-2

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

*Pour la comparaison à champ constant, l'Université de La Rochelle ainsi que l'item « pour les services proposés (accueil, veilleur de nuit, réparations, etc.) » ont été sortis de l'analyse.

La catégorie socio-professionnelle du parent référent détermine également le critère principal de choix des étudiants. La proximité avec le lieu d'études a davantage été décisive pour les enfants d'agriculteurs exploitants (37 %) et de cadres et professions intellectuelles supérieures (33 %). Le coût financier a quant à lui davantage contraint les étudiants enfants d'employés (30 %), d'ouvriers (31 %) et d'inactifs (36 %) (cf. Tableau 8 en annexe). Cet argument est également plus présent pour les étudiants de nationalité étrangère, plus du quart l'ayant cité (28 %).

1.3 Autonomie et indépendance

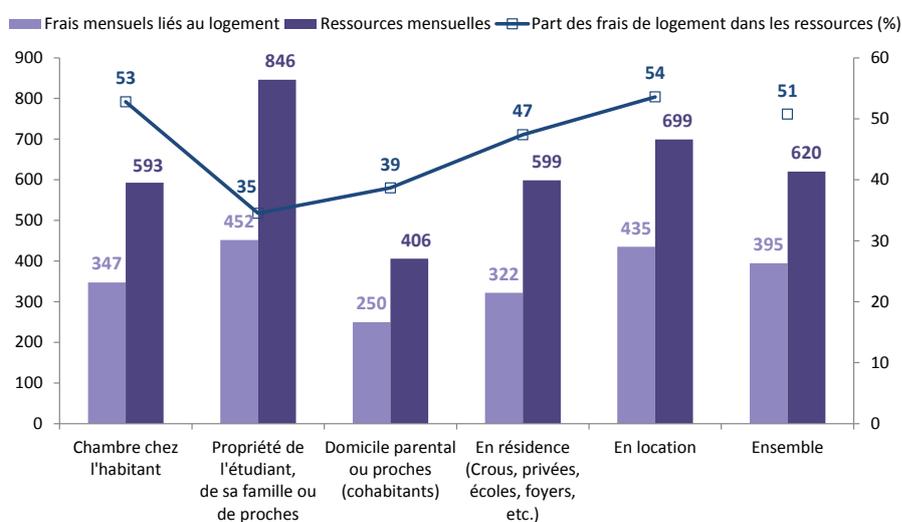
« Le mode de logement et les ressources financières sont les deux principaux marqueurs de l'autonomie »⁵. Si les trois quarts des étudiants sont en situation de décohabitation, ils ne sont pas forcément totalement indépendants vis-à-vis de leurs parents. L'indépendance, comme l'a décrite François de Singly, est « la capacité d'un individu à fonctionner sur le mode de l'autosuffisance [et à disposer] de ressources propres qui le rendent indépendant des autres »⁶.

La décohabitation marque la première étape du parcours vers l'accès à l'autonomie, définie comme « la capacité d'un individu à se donner sa propre loi, être pilote de sa vie »⁷. L'autonomisation des étudiants décohabitants des établissements membres de la ComUE d'Aquitaine se présente sous différentes formes.

Acquérir son autonomie, mais à quel prix ?

En moyenne, les frais mensuels liés au logement sont évalués à 395€ par les étudiants interrogés (Graphique 4). Les frais de logement fluctuent selon le type de logement occupé. Ainsi, les propriétaires ont les frais les plus élevés (452€) mais les étudiants en location classique ont des frais de logement quasiment aussi élevés (435€). Les cohabitants sont peu nombreux à déclarer des frais de logements (10 %), en moyenne leurs frais sont les moins élevés (-145€ par rapport à la moyenne).

Graphique 4 – Frais liés au logement et ressources mensuelles selon le type de logement (En euros - %)



Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

⁵ Nathalie Beaupère, Xavier Collet, « L'autonomisation des étudiants au risque des vulnérabilités », dans Céreq Échanges n°6, juin 2018, XXIVèmes Journées du Longitudinal Marseille, 7 et 8 juin 2018.

⁶ De Singly, F. (2000). Penser autrement la jeunesse. Lien social et Politiques, (43), 9-21. doi 10.7202/005086ar.

⁷ Emmanuelle Maunaye, « L'accès au logement autonome pour les jeunes, un chemin semé d'embûches », Informations sociales 2016/4 (n°195), p. 39-47.

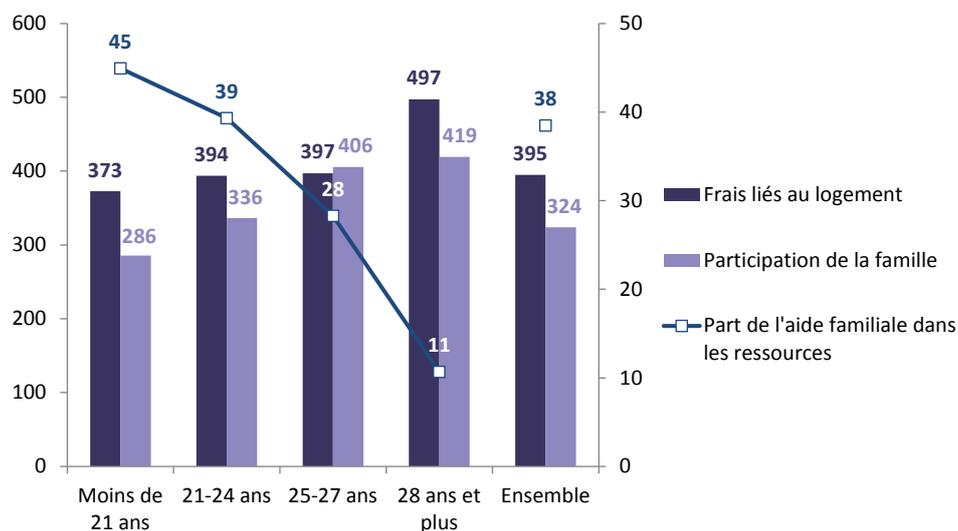
Le budget des étudiants est mis à rude épreuve. En moyenne, les frais de logement pèsent pour la moitié des ressources des jeunes (cf. Graphique 4) : le montant des frais liés au logement représente 51 % de leurs ressources mensuelles. Par rapport à 2015, le poids des dépenses de logement sur l'ensemble des ressources pèsent autant (52 %), même si les frais semblent avoir légèrement augmenté (+15 euros), les ressources connaissent la même augmentation. Sans surprise, le poids des frais de logement est plus lourd pour les jeunes locataires (54 %) que pour les cohabitants (39 %).

Mais qu'en est-il de l'acquisition de l'indépendance des étudiants ?

Elle se fait au fil des années. En effet, plus on progresse en âge et plus les dépenses de logement augmentent (373€ pour les moins de 21 ans jusqu'à 497€ pour les 28 ans et plus - Graphique 5)⁸. L'aide familiale croît également avec l'âge (286€ pour les plus jeunes contre 419€ pour les plus âgés). Cependant, celle-ci est de moins en moins fréquente. Alors que les deux tiers des moins de 21 ans et des 21-24 ans perçoivent une aide financière de la part de leur famille (67 %), cela concerne la moitié des 25-27 ans (49 %) et plus qu'un jeune de 28 ans ou plus sur cinq (19 % - Tableau 10 en annexe).

En moyenne, l'aide financière familiale représente 38 % des ressources des étudiants (Graphique 5). Cette part diminue aussi avec l'âge, alors que pour les moins de 21 ans, cette aide représente 45 % de leur budget. Elle se réduit à 11 % pour les plus âgés quand elle existe.

**Graphique 5 – Frais de logement et aide financière familiale selon l'âge
(En euros - %)**



Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

L'aide financière familiale des étudiants de plus de 27 ans est probablement compensée par le fait qu'ils sont significativement plus nombreux à vivre en couple dans leur logement (35 % contre 5 % des moins de 21 ans, 12 % des 21-24 ans et 23 % des 25-27 ans – Tableau 9 en annexe). Et par conséquent, le conjoint apporte vraisemblablement sa contribution financière aux frais.

Sur l'ensemble des répondants, 49 % déclarent vivre seuls, 21 % avec de la famille, 15 % en colocation et 12 % en couple. En restreignant aux étudiants vivant en location, plus de la moitié déclarent vivre seuls (55 %), presque un quart en colocation (23 %) et un sur cinq vit en couple (18 %). Cette répartition n'a pas évolué dans le temps⁹, en 2015 : 54 % des locataires vivaient seuls, 21 % étaient en colocation et 17 % en couple (cf. Tableau 9 en annexe).

⁸ Cette augmentation s'explique par l'évolution des situations de logement vu précédemment (cf. Graphique 2).

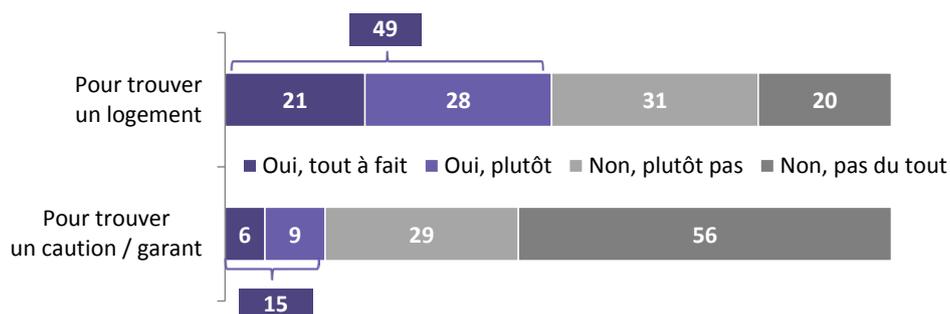
⁹ Pour raisonner à champ constant, en 2018, hors Université de La Rochelle, les étudiants en location étaient 54 % à vivre seuls, 23 % en colocation et 19 % en couple.

2 DIFFICULTÉS ET SATISFACTIONS : SENTIMENTS CORRÉLÉS

2.1 Trouver un logement : obstacle à l'autonomisation

La décohabitation du domicile parental ne se fait pas sans mal : cette transition est un parcours d'obstacles pour la plupart des jeunes, notamment les étudiants. La plus grande difficulté a été de trouver un logement : la moitié des étudiants sont concernés alors que 15 % ont rencontré une difficulté pour trouver un garant ou un cautionnement (Graphique 6).

Graphique 6 – Difficultés rencontrées (En %)

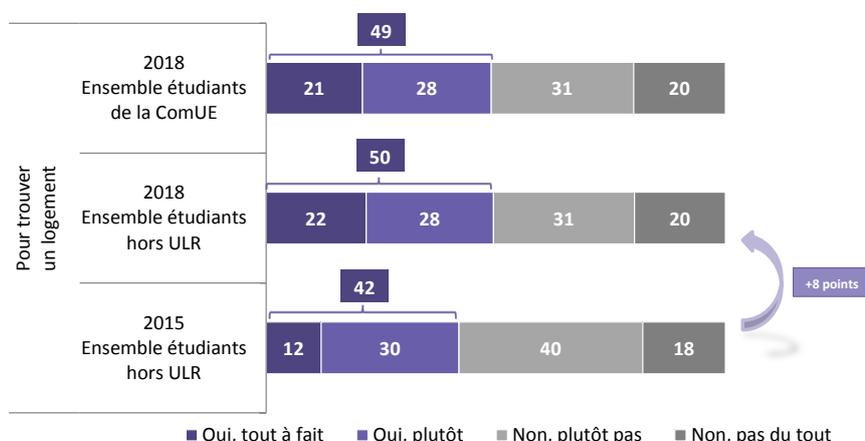


Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Les difficultés de logement se cumulent. En effet, parmi les étudiants ayant eu des difficultés pour le cautionnement de leur logement, 70 % ont eu des difficultés pour trouver leur logement.

Par rapport à 2015, le marché du logement s'est nettement tendu : pour preuve les difficultés rencontrées par les étudiants se renforcent (Graphique 7). En raisonnant à champ constant, la part d'étudiants ayant déclaré avoir eu des difficultés pour trouver un logement a progressé de 8 points entre les deux enquêtes. Cette progression est notamment tirée par le marché locatif bordelais (cf. chapitre 3). Les difficultés pour trouver un cautionnement n'ont pas évolué entre les deux vagues d'enquête.

Graphique 7 – Évolution* des difficultés pour trouver un logement (En %)



Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

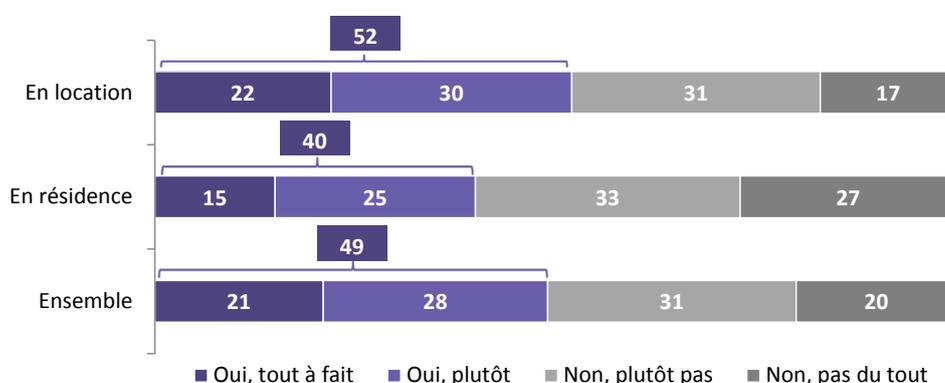
*Pour la comparaison à champ constant, les étudiants cohabitants et propriétaires ont été retirés car en 2015 cette question ne les concernait pas.

Le cas des décohabitants

Les décohabitants n'ont pas tous autant rencontré de difficultés dans leur recherche de logement. Les étudiants en location sont davantage concernés que les étudiants en résidence (Graphique 8). La moins grande difficulté des étudiants logés en résidence s'explique probablement par le calendrier des affectations des logements. En effet, pour une première demande de logement en résidence universitaire, les résultats sont connus dès fin juin-début juillet ce qui laisse aux étudiants quasiment les deux mois de vacances d'été sans avoir à chercher un logement, contrairement à ceux ayant choisi ou qui ont été contraints de chercher une location. Pour rappel, les étudiants de certaines écoles d'ingénieurs disposent de résidences sur leur lieu d'études et sont par conséquent moins confrontés aux difficultés.

Cependant, même si les étudiants en résidence sont moins nombreux à avoir des difficultés pour trouver un logement, entre 2015 et 2018, leurs difficultés ont augmenté (cf. Graphique 20 en annexe). Alors qu'en 2018, quatre étudiants en résidence sur dix ont déclaré des difficultés, ils étaient trois sur dix il y a trois ans (+10 points). Les étudiants en location n'ont pas eu plus de difficultés en 2018 (47 % contre 46 % en 2015).

Graphique 8 – Difficultés pour trouver un logement chez les décohabitants (En %)



Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

En termes de profil sociodémographique, les étudiants étrangers se démarquent particulièrement, et cumulent les difficultés : 60 % ont eu des difficultés pour trouver leur logement et 44 % des difficultés de cautionnement.

Concernant les difficultés à trouver un logement, quelques profils de décohabitants se dégagent, en dehors des étudiants de nationalité étrangère. Ainsi, les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures (52 %) et les étudiants en bac+4 (54 %) et bac+5 (55 %) ont plus souvent eu des difficultés pour trouver.

Pour le cautionnement, on observe des différences selon l'âge. Les difficultés de cautionnement augmentent avec l'âge : alors que les moins de 25 ans ont moins souvent rencontré cette difficulté (11 % pour les moins de 21 ans et 14 % chez les 21-24 ans – cf. Tableau 11 en annexe), cette proportion augmente nettement pour les plus âgés, et atteint le tiers des 28 ans et plus (respectivement 23 % des 25-27 ans et 34 % des 28 ans et plus). Les étudiants dont le parent de référence est inactif ont significativement plus souvent eu des difficultés avec leur cautionnement (34 %).

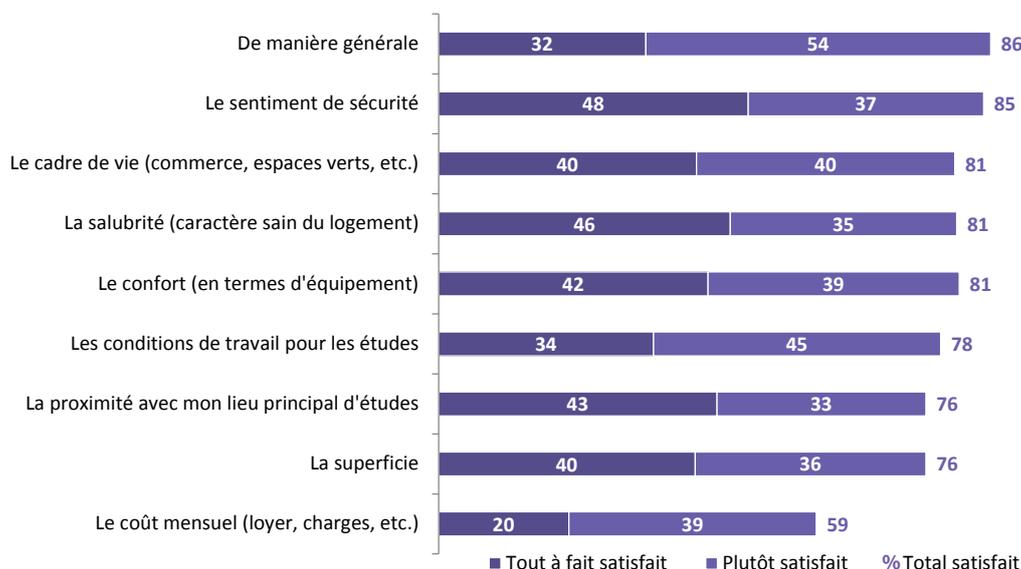
Le critère de choix est-il finalement contraint par les difficultés rencontrées ?

Effectivement, les trois quarts des décohabitants ayant évoqué l'absence de choix comme critère de logement ont rencontré des difficultés pour trouver un logement (74 %). Tous les autres critères de choix cumulent un niveau de difficulté équivalent à la moyenne (cf. Tableau 12 en annexe).

2.2 Niveau de satisfaction relativement élevé malgré les difficultés

Face aux difficultés rencontrées par les étudiants en matière de logement, il est intéressant de s'attarder sur le niveau de satisfaction. D'une manière générale, les étudiants sont satisfaits de leur logement, 86 % (Graphique 9). Les taux de satisfaction sont relativement importants pour l'ensemble des thèmes abordés. Le coût mensuel est celui qui remporte le moins de suffrages, même si un peu plus de la moitié en est satisfait (59 %).

Graphique 9 – Taux de satisfaction sur le logement (En %)



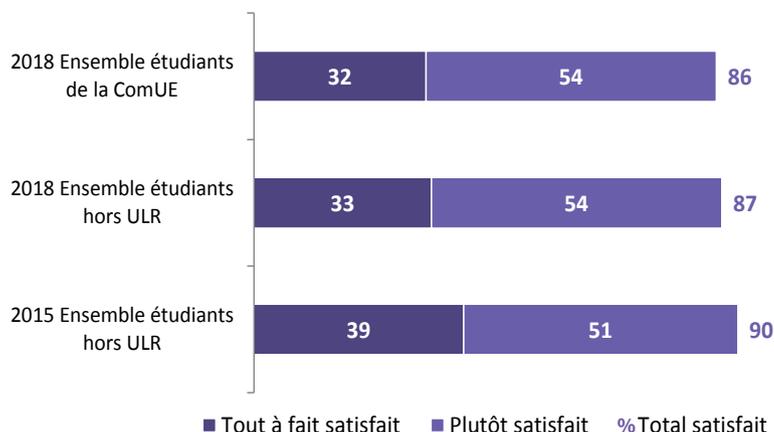
Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Par rapport à 2015, la part d'étudiants globalement satisfaits de leur logement est en baisse. En raisonnant à champ constant, on observe une baisse faisant passer le taux de 90 % en 2015 à 87 % en 2018, soit -3 points (Graphique 10). Cette baisse est directement imputable aux difficultés rencontrées par les étudiants pour se loger (cf. chapitre 2.1). Pour rappel, la part d'étudiants ayant eu des difficultés pour trouver un logement a augmenté de 8 points.

S'agissant des autres postes de satisfaction (cf. Tableau 13 en annexe), tous sont concernés par une baisse, exception faite du coût mensuel qui connaît une légère hausse (+2 points) tout en étant le thème remportant le moins de satisfaction. Néanmoins, cet item doit être analysé en excluant les cohabitants. En effet, seuls 9 % des cohabitants déclarent des frais de logement ; ils sont très nombreux à être satisfaits sur ce point et donc tirent à la hausse la satisfaction de l'ensemble des étudiants. Si l'on s'intéresse à tous les étudiants hors cohabitants, on constate que le taux de satisfaction baisse de 3 points. Cette baisse est cohérente avec les analyses des professionnels du marché locatif qui ne cessent d'alerter sur l'augmentation des prix notamment sur la métropole bordelaise.

Pour tous les autres critères de satisfaction, les cohabitants restent pertinents pour l'analyse. La baisse la plus importante concerne la satisfaction vis-à-vis de la proximité avec le lieu principal d'études (-4 points). Cette baisse est cohérente avec la raison du choix du logement ; la proximité du lieu d'études connaît également une baisse en 2018 (cf. chapitre 1.2). L'hypothèse selon laquelle, face aux difficultés rencontrées, la proximité avec le lieu d'études devient secondaire face au confort semble ici se confirmer. Comme ce critère n'est plus privilégié pour le choix du logement, au moment de son évaluation, elle est moins satisfaisante que l'année précédente.

Graphique 10 – Évolution du taux de satisfaction générale du logement (En %)



Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Le sentiment de sécurité, le confort et enfin le cadre de vie perdent 3 points par rapport à 2015 alors que la salubrité, les conditions de travail pour les études et la superficie perdent 2 points.

La satisfaction vis-à-vis du logement se différencie selon le type de logement occupé (cf. Tableau 14 en annexe). Les étudiants en location sont, d'une manière générale, plus nombreux à être satisfaits de leur logement (91 %) comme les étudiants propriétaires (96 %). Les étudiants en location, sont également plus satisfaits que la moyenne sur les points suivants : cadre de vie (87 %), proximité avec leur lieu d'études (82 %), superficie (83 %) et conditions de travail (83 %).

Sans grande surprise, les jeunes cohabitants sont nettement moins satisfaits de la proximité avec leur lieu d'études (49 % sont satisfaits). Notons que très peu d'entre eux avaient avancé cet argument en critère de choix principal (14 % vs. 30 % sur l'ensemble). Cependant, s'agissant du confort, ils déclarent encore plus souvent que les autres être « tout à fait satisfaits » (63 % vs. 42 %).

Les étudiants en résidence valorisent encore plus la proximité avec le lieu d'études (90 %), les résidences étant situées pour la plupart à proximité des campus. En revanche, ils sont nettement moins satisfaits de leur cadre de vie (72 % sont satisfaits contre 80 % sur l'ensemble).

Les propriétaires de leur logement, ou vivant dans un logement dont un membre de la famille est propriétaire, ont dans la majorité des cas choisi leur logement et ne l'ont pas subi comme ce peut être le cas pour les cohabitants ou les locataires. Par conséquent, ils sont les plus satisfaits sur tous les critères abordés.

Concernant la satisfaction vis-à-vis du coût mensuel (loyers, charges, etc.) du logement, les plus satisfaits sont les étudiants en résidence (Crous, privées, écoles, foyer, etc.) (65 %) et ceux logés en chambre chez l'habitant (74 %). En effet, ces étudiants ont les frais liés au logement les moins élevés, 347€ pour ceux logés chez l'habitant et 322€ en résidence. Les résidences gérées par le Crous ont un coût moins élevé (262€ en moyenne) que les résidences du secteur privé (409€).

L'analyse des évolutions au regard du type de logement occupé (Tableau 2) révèle que les locataires sont, en 2018, nettement moins satisfaits du coût de leur logement, moins 4 points par rapport à 2015. La satisfaction générale perd 2 points. S'agissant de la superficie, ils sont également moins satisfaits (-2 points).

Les étudiants en résidence (Crous, privées, écoles, foyers, etc.) jugent aussi plus négativement qu'il y a 3 ans le coût de leur logement (-5 points) même si celui-ci fait partie des moins onéreux. Ils sont aussi plus négatifs vis-à-vis de la situation globale (-3 points de satisfaction). Les conditions de travail apparaissent un peu moins bonnes (-2 points).

Tableau 2 – Évolution* des taux de satisfaction selon 4 types de logement occupé (En %)

	En location			En résidence (Crous, privées, écoles, foyers, etc.)			Cohabitants (domicile parental ou proche)			Propriétaire (l'étudiant, la famille ou un proche)		
	2018*	2015	Évol	2018*	2015	Évol	2018*	2015	Évol	2018*	2015	Évol
De manière générale	91	93	-2	82	85	-3	78	85	-7	86	95	-9
Le coût mensuel (loyer, charges, etc.)	66	70	-4	65	70	-5	36	17	19	62	41	21
La superficie	82	84	-2	65	65	0	70	73	-3	94	92	2
Les conditions de travail pour les études	83	84	-1	79	81	-2	65	73	-8	91	88	3
Le confort (en terme d'équipement)	85	87	-2	72	73	-1	79	89	-10	97	93	4
La salubrité (caractère sain du logement)	83	83	0	79	79	0	77	85	-8	93	92	1
Le sentiment de sécurité	88	88	0	80	80	0	81	87	-6	94	91	3
La proximité avec mon lieu d'études	82	83	-1	90	88	2	50	59	-9	78	81	-3
Le cadre de vie (commerce, espaces verts, etc.)	87	86	1	72	71	1	73	82	-9	91	89	2

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

*Évolution à champ constant, hors Université de La Rochelle pour 2018.

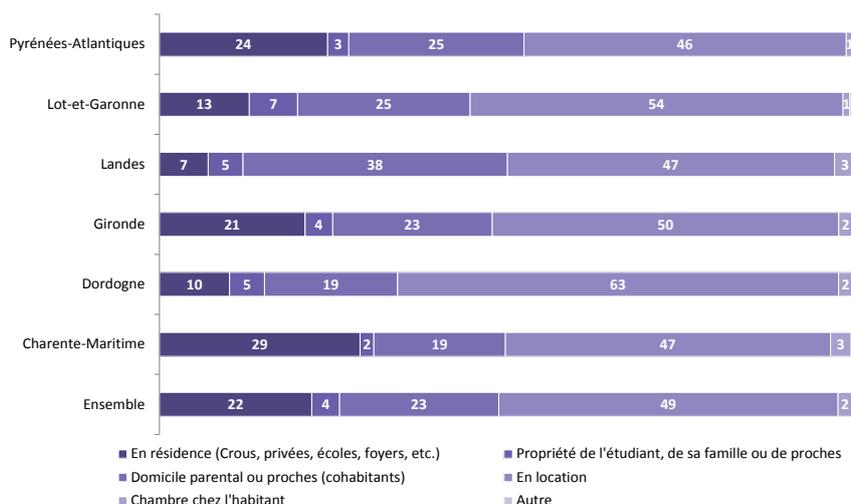
3 TERRITOIRES ET LOGEMENTS ÉTUDIANTS

3.1 Situations multiples

3.1.1 Quels logements pour quels territoires ?

Les étudiants, selon leur département de résidence, n'occupent pas les mêmes types de logement. Les locations sont, par exemple, plus fréquentes en Dordogne (63 % des étudiants vs. 49 % de l'ensemble - Graphique 11). Les départements des Pyrénées-Atlantiques et de la Charente-Maritime se démarquent par leur plus fort taux d'étudiants en résidence, respectivement 24 % et 29 %. Les cohabitants sont plus nombreux dans les départements des Landes (38 %) et des Pyrénées-Atlantiques (25 %). Enfin, le Lot-et-Garonne présente un taux de propriétaires plus important que la moyenne (7 % vs. 4 %).

Graphique 11 – Type de logement occupé selon le département d'habitation (En %)

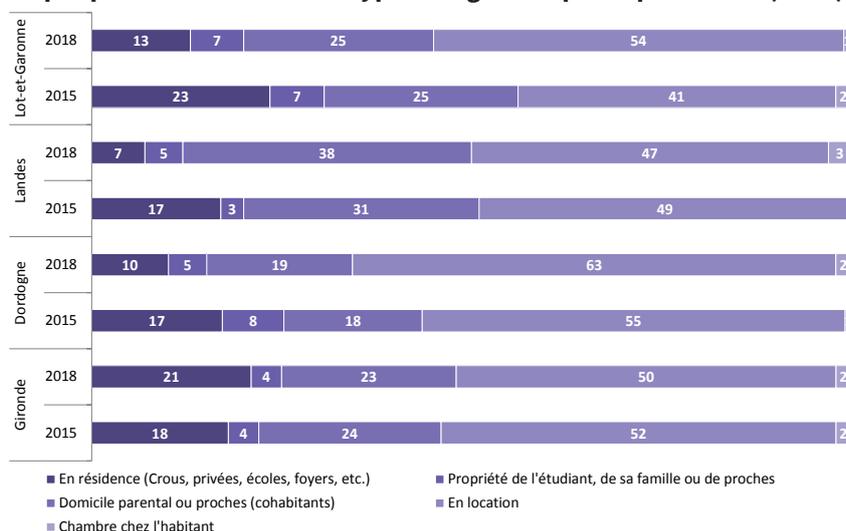


Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Trois départements ont connu une évolution significative du mode de logement des étudiants entre 2015 et 2018 (Graphique 12). Qu'il s'agisse du département du Lot-et-Garonne, des Landes ou de la Dordogne, la part d'étudiants logés en résidence a baissé (-10 points pour les deux premiers départements cités et 7 points pour la Dordogne). Ces baisses en résidence se répercutent pour le Lot-et-Garonne et la Dordogne sur le marché locatif alors que pour les Landes, c'est la part d'étudiants cohabitants qui a augmenté (+7 points).

Le département de la Gironde a connu très peu d'évolutions en termes de type de logement. Alors qu'en 2015, 52 % des étudiants étaient en location, ils sont 50 % en 2018. La part d'étudiants en résidence universitaire a légèrement progressé (+3 points, passant de 18 % à 21 % en 2018).

Graphique 12 – Évolution* du type de logement par département (En %)



Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

*Évolution à champ constant, hors Université de La Rochelle pour 2018.

3.1.2 Confort : critère en progression pour tous

Quel que soit le département, tous les étudiants ont davantage cité en 2018 le confort comme critère principal dans le choix de leur logement par rapport à 2015 (Tableau 3). Les étudiants résidant dans les départements du Lot-et-Garonne, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques sont ceux qui connaissent la plus forte progression (+12 points pour les premiers et 10 points pour les Pyrénées-Atlantiques). En 2015, 9 % des résidents en Lot-et-Garonne déclaraient avoir choisi leur logement principalement pour son confort, ils sont 21 % en 2018 (mêmes proportions observées pour le département des Landes). Ce critère de choix était d'ailleurs loin derrière la proximité avec le lieu d'études et les raisons financières. En 2018, il devient quasiment aussi important que les contraintes financières. Pour les étudiants habitant la Dordogne et la Gironde, l'augmentation est moins élevée, tout en restant importante, +6 points.

S'agissant du critère de la proximité avec le lieu d'études qui connaît en 2018 une baisse, les étudiants qui le citent encore moins souvent sont ceux habitant les Pyrénées-Atlantiques (-9 points) et le Lot-et-Garonne (-8 points). En Gironde, la part baisse de 3 points et en Dordogne de 2 points alors que, dans les Landes, la proportion n'a pas évolué entre les deux enquêtes.

Tableau 3 – Évolution* des six premiers critères de choix du logement selon le département d'habitation (En %)

	Dordogne			Gironde			Landes			Lot-et-Garonne			Pyrénées-Atlantiques		
	2018*	2015	Évol	2018*	2015	Évol	2018*	2015	Évol	2018*	2015	Évol	2018*	2015	Évol
Confort	20	14	6	19	13	6	21	9	12	21	9	12	21	11	10
Convivialité, rencontres	3	2	1	3	3	0	1	1	0	1	1	0	1	2	-1
Pas le choix	7	10	-3	13	14	-1	9	14	-5	11	9	2	8	10	-2
Raisons financières	20	20	0	23	24	-1	26	32	-6	22	29	-7	29	25	4
Pour être indépendant	9	12	-3	7	10	-3	4	8	-4	9	7	2	7	9	-2
Proximité du lieu d'études	35	37	-2	31	34	-3	33	32	1	30	38	-8	30	39	-9

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

*Évolution à champ constant, hors Université de La Rochelle pour 2018. De plus, l'item « pour les services proposés (accueil, veilleur de nuit, réparations, etc.) » a été sorti pour l'analyse car non présent en 2015.

3.1.3 Difficultés de logement : le cas girondin

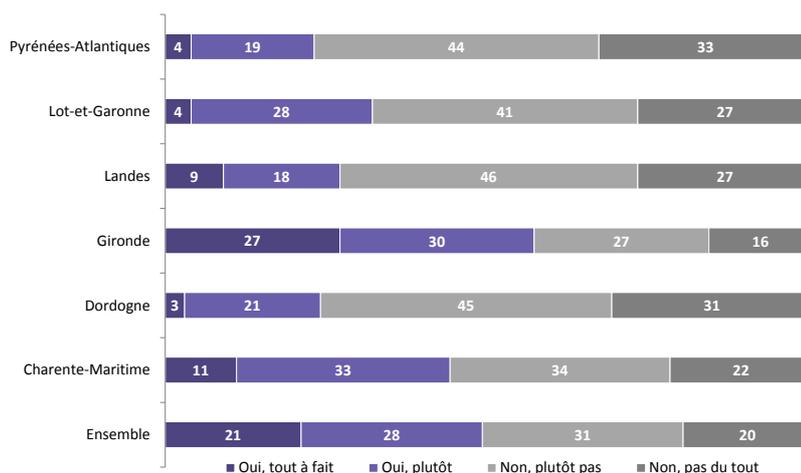
Tous les étudiants ne sont pas logés à la même enseigne. Plus de la moitié des étudiants logés dans le département de la Gironde (57 %) ont déclaré avoir rencontré des difficultés pour trouver un logement (Graphique 13). Le marché locatif bordelais et ses alentours se tend considérablement. Le nombre de logements mis sur le marché locatif bordelais serait en forte baisse, 34 % par rapport à 2017¹⁰.

Les étudiants de Dordogne, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques et des Landes sont nettement moins nombreux à avoir été dans la même situation, cela concernant un quart d'entre eux. Les étudiants de l'Université de La Rochelle rencontrent aussi des difficultés (44 %). Ces dernières s'expliquent pour partie par les problématiques de saisonnalité sur ce territoire.

Les difficultés de recherche de logement se sont très nettement renforcées, +8 points entre 2015 et 2018 (cf. chap 2.1).

Cette augmentation est principalement portée par les étudiants résidant en Gironde ; la part d'étudiants ayant rencontré des difficultés dans leur recherche a augmenté de 10 points, passant de 47 % à 57 % en trois ans (cf. Tableau 15 en annexe). Malgré les difficultés rencontrées dans la recherche de logement pour les étudiants logés en Gironde, le statut résidentiel a peu évolué entre 2015 et 2018 (cf. Graphique 12).

Graphique 13 – Difficultés pour trouver un logement selon le département de résidence (En %)



Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

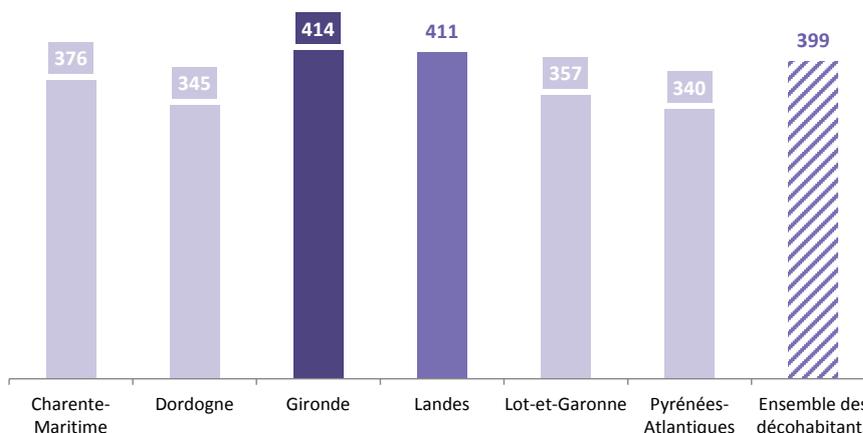
¹⁰ Selon l'union des syndicats de l'immobilier (UNIS).

Le prix et la superficie : sources d'insatisfaction plus présentes en Gironde

La Gironde par rapport aux autres départements de résidence affiche des taux d'insatisfaction significativement plus élevés sur deux critères que sont le prix et la superficie. Plus du quart des résidents girondins (27 %) et de Charente-Maritime (28 %) déclarent ne pas être satisfaits du prix de leur logement contre un étudiant sur cinq dans les départements de la Dordogne, des Landes, du Lot-et-Garonne (20 %) et des Pyrénées-Atlantiques (19 %) (cf. Tableau 16 en annexe).

À la difficulté de trouver un logement s'ajoute le coût de ce dernier une fois trouvé. Selon le département de résidence, les frais liés au logement ne sont pas les mêmes. L'insatisfaction vis-à-vis du prix est donc à mettre en regard avec le coût déclaré par les étudiants. Ainsi les étudiants décohabitants résidant en Gironde ont les frais mensuels les plus élevés 414€ en moyenne contre 399€ sur l'ensemble (Graphique 14). Ils ont par conséquent toute légitimité à être plus insatisfaits sur ce point par rapport à leurs homologues. A contrario, le coût du logement pour les décohabitants en Dordogne et dans les Pyrénées-Atlantiques sont parmi les plus faibles des départements étudiés.

Graphique 14 – Montants moyens des frais mensuels liés au logement des décohabitants selon le département de résidence (En euros)



Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

L'insatisfaction des résidents girondins vis-à-vis du prix du logement était présente en 2015 (23 %) mais s'est renforcée (+4 points). Déjà interrogés sur les frais liés à leur logement, les décohabitants girondins déclaraient en 2015 des montants supérieurs à la moyenne, 398€ contre 386€ sur l'ensemble. Les frais mensuels déclarés pour les décohabitants de Gironde ont augmenté entre 2015 et 2018 de 4 % soit +16€ en moyenne (voir Graphique 21 en annexe).

3.2 Impact du territoire sur les modes de déplacement

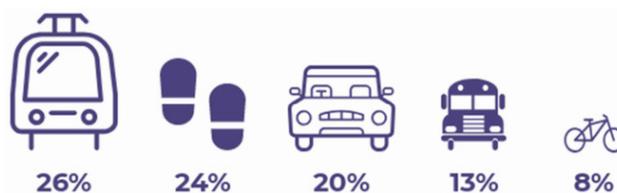
3.2.1 Modes de transport variés

Comme en 2015, les étudiants mettent en moyenne 23 minutes pour se rendre de leur lieu de résidence à leur lieu d'études. Dans la majorité des cas, ils n'utilisent qu'un seul mode de transport (79 %), voire deux (17 %) mais rarement trois ou plus (4 %). Un quart d'entre eux utilise principalement le tramway pour se rendre sur leur lieu d'études, quasiment la même proportion d'étudiants se déplacent à pied (Figure 1). La voiture concerne un étudiant sur cinq. Le bus ou encore le vélo comptent moins d'adeptes, en moyenne un sur dix.

Entre 2015 et 2018, les étudiants des établissements membres de la ComUE d'Aquitaine n'ont pas changé leurs habitudes de transport. À champ constant (hors Université de La Rochelle), 29 % se déplacent en tramway, proportion identique en 2015 (cf. Tableau 17 en annexe). La marche à pied a perdu quelques adeptes (-2 points) au profit de la voiture (+2 points).

La durée moyenne d'un trajet lieu d'études-domicile varie selon la situation du logement. Là où les étudiants en résidence (Crous, privées, écoles, foyer, etc.) ne mettent que 13 minutes pour se rendre sur leur lieu d'études, les décohabitants (hors étudiants des résidences) effectuent 21 minutes de trajet et les cohabitants 38 minutes.

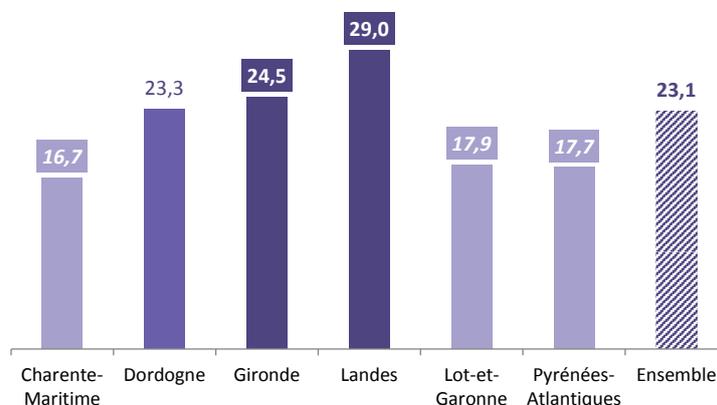
Figure 1 – Cinq premiers modes de transport utilisés



Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

On observe aussi des inégalités selon les territoires (Graphique 15). Les étudiants résidant dans les Landes mettent significativement plus de temps que les autres pour se rendre de leur domicile à leur lieu d'études, 29 minutes en moyenne. Les Girondins passent également plus de temps que les autres sur leur trajet : 25 minutes. Ce sont les résidents de Charente-Maritime qui passent le moins de temps, un peu plus d'un quart d'heure (17 minutes).

Graphique 15 – Temps moyen du trajet domicile-lieu d'études selon le département de résidence (En minutes)



Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

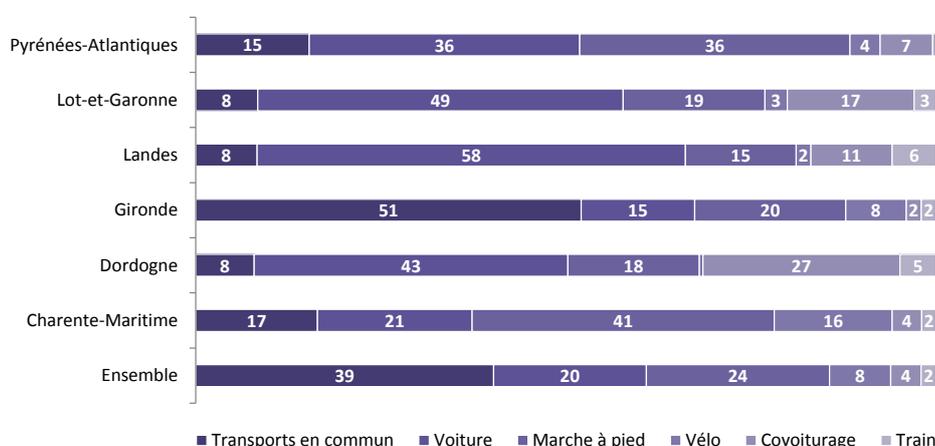
Plus que le département de résidence, c'est la taille de la commune qui peut avoir un impact sur les réseaux de transport disponibles et par conséquent sur le temps de trajet. Cette analyse révèle que les résidents des communes les plus petites (moins de 20 000 habitants) mettent en moyenne 42 minutes pour se rendre sur leur lieu d'études. Contrairement à ceux des communes de taille supérieure (50 000 à moins de 100 000 habitants) qui y passent le moins de temps : 15 minutes (cf. Tableau 18 en annexe).

Le mode de transport a également un impact sur la durée du trajet, les trajets les plus courts sont effectués par les étudiants à pied (11 minutes en moyenne – cf. Tableau 19 en annexe), alors que les plus longs trajets sont réalisés en train (68 minutes). Les déplacements en transport en commun sont également plus longs que la moyenne : 31 minutes en bus et 28 minutes en tramway. Pour les déplacements à pied, le temps plus court s'explique essentiellement par la proximité du domicile avec le lieu d'études qui permet à l'étudiant de faire le trajet à pied. En effet, les étudiants en résidence sont les plus nombreux à circuler à pied de par la proximité de leur résidence avec leur lieu d'études (cf. Tableau 20 en annexe). Les trajets en train se font principalement par des étudiants résidant loin de leur lieu d'études. Enfin, les transports en commun sont utilisés dans des situations intermédiaires.

Les étudiants habitant la Gironde utilisent plus souvent que les autres plusieurs modes de transport pour se rendre sur leur lieu d'études : 20 % prennent deux modes successifs et 4 % trois ou plus, soit le quart des étudiants qui cumulent les moyens de transport (cf. Tableau 21 en annexe).

Quelques différences sont à noter sur les modes de transport. La Gironde, seul département à être équipé en tramway, comptabilise le plus fort taux d'utilisateurs de transports en commun (51 % - Graphique 16). Parmi eux, une majorité emprunte le tramway (38 %). Les adeptes de la marche à pied sont plus nombreux en Charente-Maritime (41 %) et dans les Pyrénées-Atlantiques (36 %). La voiture est davantage utilisée dans les départements à dominante rurale tels que les Landes (58 %), le Lot-et-Garonne (49 %), la Dordogne (43 %) et les Pyrénées-Atlantiques (36 %).

Graphique 16 – Mode de transport principal selon le département de résidence (En %)



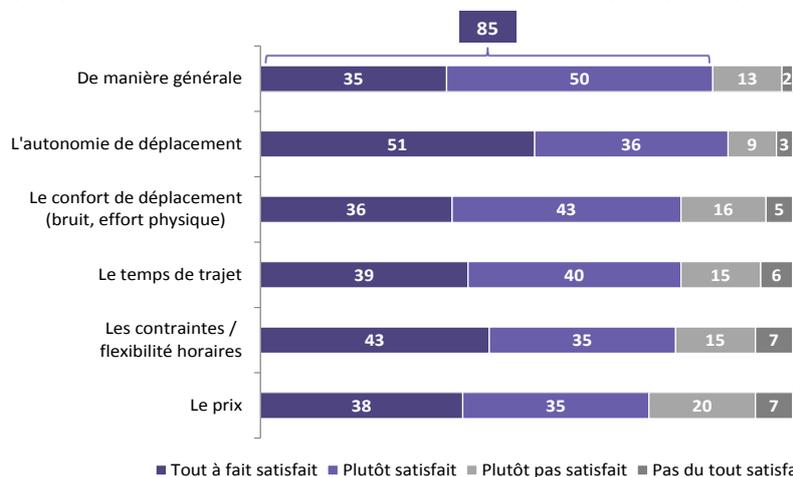
Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

La taille de la commune de résidence (cf. Tableau 22 en annexe) détermine également le mode de transport privilégié. Les étudiants vivant dans des communes de moins de 20 000 habitants se déplacent majoritairement en voiture (54 % seuls et 7 % en covoiturage). Les résidents des grandes agglomérations, 100 000 habitants ou plus, se déplacent pour plus de la moitié d'entre eux en transport en commun (51 % tramway, 10 % bus, autocar, navette fluviale, etc.).

3.2.2 Sources d'insatisfaction plus présentes que pour le logement

De manière générale, les étudiants sont majoritairement satisfaits du mode de transport qu'ils utilisent (85 % - Graphique 17). La satisfaction varie selon le critère observé. Ainsi, 87 % sont satisfaits de l'autonomie de déplacement offerte par leur moyen de transport et 78 % des horaires. La plus grande source d'insatisfaction est le prix, plus du quart des étudiants déclare ne pas être satisfaits (27 %).

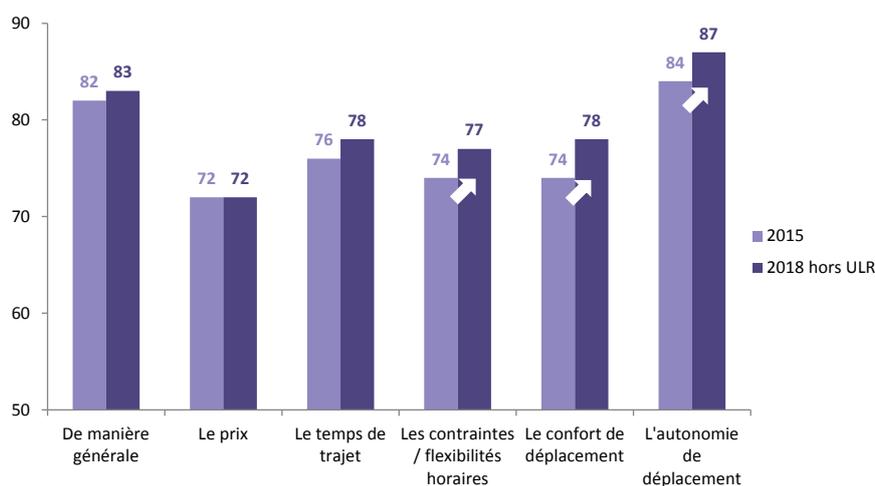
Graphique 17 – Satisfaction vis-à-vis du mode de transport principal (En %)



Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Entre 2015 et 2018, la satisfaction générale n'a pas évolué (Graphique 18). Néanmoins, certains thèmes connaissent des évolutions, comme le confort de déplacement qui connaît la plus forte croissance, +4 points. Les contraintes / flexibilité horaires et l'autonomie de déplacement ont progressé de 3 points. Le temps de trajet voit son taux de satisfaction augmenter de 2 points. Seul le prix ne connaît pas d'évolution entre 2015 et 2018.

Graphique 18 – Évolution* des différents taux de satisfaction sur le mode de transport principal (En %)



Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

*Évolution à champ constant, hors Université de La Rochelle pour 2018.

La satisfaction générale varie selon les départements de résidence. Les étudiants vivant en Charente-Maritime (92 %) et ceux dans les Pyrénées-Atlantiques (91 %) sont nettement plus satisfaits que les autres étudiants, les moins nombreux à être satisfaits étant les jeunes dans les Landes (76 %) (cf. Tableau 24 en annexe). Les résidents girondins se démarquent par leurs taux de satisfaction inférieurs à la moyenne sur tous les thèmes liés au transport. Le prix étant leur première source d'insatisfaction avec 28 % d'insatisfaits.

Cependant, la satisfaction doit être mise en relation avec le mode de transport principal utilisé. En effet, les étudiants les plus satisfaits, soit les étudiants de Charente-Maritime, sont ceux qui circulent le plus souvent à pied (cf. Graphique 16). La marche est le moyen de locomotion le plus économique et le plus fonctionnel, qui écarte les problèmes (mécaniques ou

de circulation) que connaissent les automobilistes ou les usagers des transports en commun. Par ailleurs, s'ils circulent davantage à pied, c'est probablement parce qu'ils résident à proximité de leur lieu d'études. Pour rappel, la part d'étudiants en résidence (Crous, privées, écoles, foyers, etc.) dans ce département est supérieure à la moyenne (29 % contre 22 % en moyenne, cf. Graphique 11). A contrario, les étudiants landais, qui circulent pour plus de la moitié d'entre eux en voiture, ont de plus grandes sources d'insatisfaction notamment le prix, quasiment la moitié (47 %) se disent non satisfaits. Un tiers se dit non satisfait du temps de trajet (34 % soit +13 points par rapport à la moyenne). Rappelons que ces étudiants ont le temps de trajet le plus long (29 minutes en moyenne, cf. Graphique 15).

La satisfaction vis-à-vis de l'autonomie de déplacement est nettement plus élevée pour les étudiants indépendants à l'égard de leur moyen de transport. Ainsi, les étudiants circulant à pied ou à vélo sont, pour tous les thèmes, les plus satisfaits. De manière générale, la quasi-totalité sont satisfaits (97 %, même proportion pour les deux populations), le critère de l'autonomie étant le plus satisfaisant (98 % des cyclistes et 97 % des personnes à pied contre 88 % sur l'ensemble) (cf. Tableau 25 en annexe).

Qu'en est-il des autres moyens de transport ? Le tramway n'est proposé que dans le département de la Gironde. Par conséquent, seuls les étudiants de la métropole bordelaise ou y circulant l'empruntent pour aller sur leur lieu d'études. Les utilisateurs du tramway comptabilisent les taux les plus importants d'usagers insatisfaits : un quart d'entre eux se disent de manière générale insatisfaits (25 % - cf. Tableau 25 en annexe). Les plus forts taux d'insatisfaction pour cette population concernent le confort (35 %) et le prix (34 %). En troisième position viennent les contraintes / flexibilité des horaires (27 % de non satisfaits). Enfin, le temps de trajet cumule une insatisfaction représentant un quart des usagers (24 %). Pour rappel, les étudiants circulant principalement en tramway mettent 28 minutes pour se rendre sur leur lieu d'études, moyenne significativement supérieure à l'ensemble (+5 minutes, cf. Tableau 20 en annexe). Cette insatisfaction plus grande chez les usagers du tramway explique l'insatisfaction des résidents girondins abordée précédemment, car majoritairement adeptes des transports en commun et notamment du tramway (cf. Graphique 16).

L'insatisfaction des étudiants automobilistes se cristallise sur le critère du prix : la moitié d'entre eux n'en sont pas satisfaits (50 %). Pour cause, il s'agit du moyen de transport le moins économique. Cela étant, ils compensent avec une autonomie aussi satisfaisante que les étudiants circulant à pied ou à vélo (97 % d'automobilistes satisfaits).

Enfin, les usagers des transports en commun hors tramway (bus, autocar, bus de mer, navette fluviale) marquent leur mécontentement vis-à-vis des contraintes horaires (51 %). Ces étudiants sont également les moins satisfaits d'une manière générale (28 % vs. 16 %).

Entre 2015 et 2018, le taux de satisfaction du confort de déplacement connaît une hausse sur tous les territoires, allant de +2 points pour les étudiants résidant dans les Pyrénées-Atlantiques à +9 points pour ceux en Dordogne (cf. Tableau 26 en annexe). Les étudiants girondins sont également plus satisfaits en 2018 qu'en 2015 (76 % contre 71 % en 2015), même si la proportion d'insatisfaits reste supérieure à la moyenne.

Les étudiants habitant le département des Landes affichent des taux de satisfaction nettement inférieurs à ceux observés en 2015 (-10 points pour la satisfaction générale, -7 points sur le prix). Pour rappel, les étudiants des Landes sont majoritairement utilisateurs de la voiture (58 % à titre individuel et 11 % en covoiturage, cf. Graphique 16). L'insatisfaction par rapport au prix tient probablement à deux réalités. D'une part, la part d'usagers de la voiture a augmenté entre les deux enquêtes parmi les étudiants vivant dans les Landes (58 % en 2018 contre 47 % en 2015) ; d'autre part, le prix des carburants a fortement augmenté. D'après le dernier tableau disponible sur l'indice des prix à la consommation de l'Insee¹², les produits pétroliers ont augmenté de 9,6 % entre mars 2015 et mars 2018.

Si les étudiants de Gironde affichent en 2018 comme en 2015 des taux de satisfaction sur leurs modes de transport moins élevés que la moyenne, il faut noter que l'évolution entre ses deux années d'enquête est positive : ainsi le niveau de satisfaction du critère du confort progresse de 5 points en 3 ans, l'autonomie : 3 points, la contrainte / flexibilité des horaires : 3 points et le temps de trajet : 3 points. Cette progression positive trouve une partie de son explication dans la période de passation du questionnaire : il y a 3 ans, le réseau du tramway connaissait, sur les lignes les plus empruntées par les étudiants, des dysfonctionnements fréquents et importants.

¹² Tableaux de l'économie française, Collection Insee Références, Édition 2018, pp114-115.

4 ANNEXES

4.1 Méthodologie

4.1.1 Le champ de l'étude

Les étudiants interrogés sont les étudiants inscrits dans un établissement membre de la ComUE d'Aquitaine en 2017/2018 soit :

- L'Université de Bordeaux
- L'Université Bordeaux Montaigne
- L'Université de Pau et des Pays de l'Adour
- L'Université de La Rochelle¹³
- Sciences Po Bordeaux
- Bordeaux Sciences Agro
- L'Institut Polytechnique de Bordeaux

Tant les sites d'études principaux que les antennes délocalisées ont été couverts par l'étude¹⁴.

Comme en 2015, ne sont pas intégrés au champ de l'enquête les étudiants inscrits en formation à distance, en formation continue, en formation permanente, en formation délocalisée à l'étranger ainsi que les étudiants inscrits en DAEU, Prépa Capes / Agrégation, DU ou certificats.

Répartition des effectifs selon les établissements membres de la ComUE d'Aquitaine

Établissements enquêtés	Effectifs	%
Universités	75 638	94 %
Université Bordeaux Montaigne	13 345	17 %
Université de Bordeaux	43 474	54 %
Université de Pau et des Pays de l'Adour	10 881	13 %
Université de La Rochelle	7 938	10 %
Sciences Po Bordeaux	1 799	2 %
Écoles d'ingénieurs	2 865	4 %
Bordeaux Sciences Agro	441	1 %
Institut Polytechnique de Bordeaux	2 424	3 %
Ensemble	80 302	100 %

Source : Données transmises par les établissements membres de la ComUE d'Aquitaine.

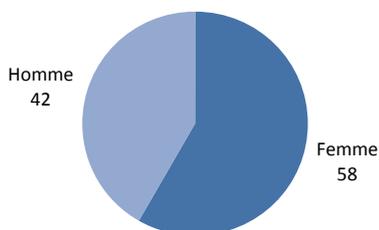
¹³ Depuis 2017, l'Université de La Rochelle a rejoint la Communauté d'Universités et Établissements (ComUE) d'Aquitaine.

¹⁴ Agen, Anglet, Bayonne, Bergerac, Dax, Libourne, Marmande, Mont-de-Marsan, Orthez, Périgueux, Tarbes, Villeneuve-sur-Lot. Bien que Tarbes ne s'inscrive pas dans la région, les formations STAPS, rattachées à l'UPPA, ont été intégrées à l'étude.

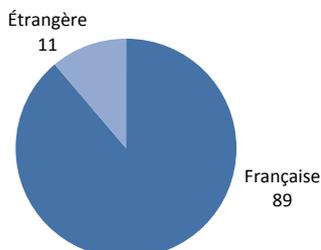
4.1.2 Les caractéristiques sociodémographiques de la population enquêtée

À partir des données fournies par les établissements, il est possible de caractériser la population étudiante faisant l'objet de cette étude.

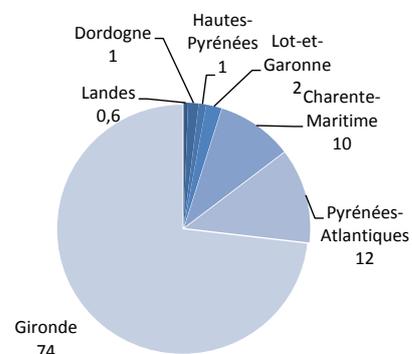
Répartition par sexe (En %)



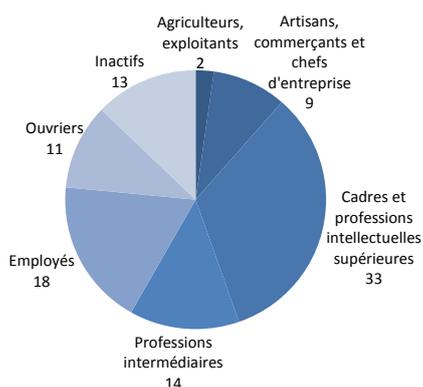
Répartition par nationalité (En %)



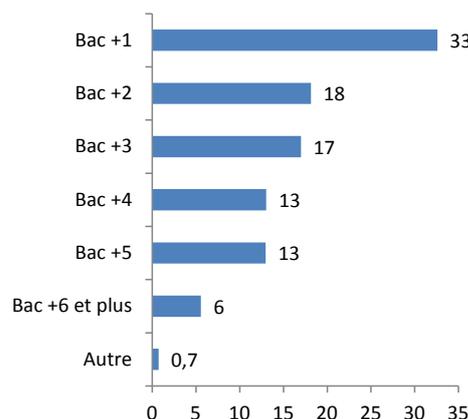
Répartition par département d'études (En %)



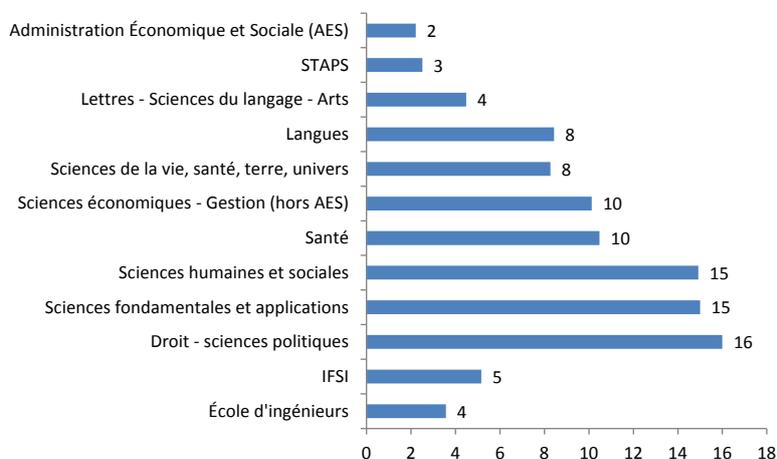
Répartition par PCS du parent référent (En %)



Répartition par niveau d'études (En %)



Répartition par filière (En %)



Source : Données transmises par les établissements membres de la ComUE d'Aquitaine.

4.1.3 La mise en place de l'enquête

Cette enquête est la continuité d'une étude initiée en 2015 (cf. [rapport 2015](#)). L'objectif poursuivi est de mettre en place un véritable baromètre des conditions de vie étudiante, source d'appui pour la mise en place de plans d'actions spécifiques en direction de ces jeunes.

La conception du questionnaire a relevé d'un travail collaboratif impliquant les agents des observatoires ou services assimilés des établissements membres de la ComUE d'Aquitaine et de son pôle Études. À des fins de comparaison, le questionnaire soumis aux étudiants s'appuie dans sa majorité sur le questionnaire élaboré en 2015. Des questions ont fait l'objet d'amélioration. D'autres questions ont également été ajoutées pour répondre aux besoins des parties prenantes. Le questionnaire comporte 8 parties traitant des principales thématiques liées aux conditions de vie de la population étudiante :

- les études
- les loisirs
- l'activité rémunérée
- le budget
- le bien-être
- le logement
- le transport
- la situation familiale et l'entourage

Passé uniquement sur un support en ligne, le questionnaire a été diffusé entre le 5 février et le 15 avril 2018 auprès de 80 302 étudiants. Au total, 11 781 étudiants ont répondu à cette enquête soit un taux de réponse de 15 %. La durée moyenne de passation du questionnaire s'élève à 21 minutes.

Avec l'aide des établissements, des associations étudiantes, du Crous Bordeaux-Aquitaine et de la presse, un large plan de communication a été lancé afin de sensibiliser les étudiants à l'importance de leur participation. Ce plan a consisté dans un premier temps à l'information des acteurs de l'enseignement supérieur (associations étudiantes, personnels, enseignants chercheurs ...). Dans un second temps, une campagne d'affichage d'envergure a été réalisée avec la diffusion de cartes de communication et d'affiches. Ces visuels ont été transmis aux acteurs de l'enseignement supérieur, au Crous Bordeaux-Aquitaine et à la presse afin qu'ils se saisissent de l'information et la diffusent via leurs propres outils de communication (site internet, Facebook, twitter, journaux, etc.).

4.1.4 Le traitement des données

Des phases de nettoyage de la base de données et de définition du champ d'étude, menées conjointement avec les établissements membres de la ComUE d'Aquitaine, ont précédé le traitement des données.

Afin d'assurer la représentativité de l'échantillon répondant, un redressement a été effectué par rapport à la population totale des étudiants enquêtés. Les variables utilisées sont, comme en 2015, le sexe, la discipline et le département d'études. Le choix de ces variables reste aussi pertinent qu'en 2015, on observe toujours sur l'échantillon brut des répondants une surreprésentation des femmes et de la filière sciences humaines et sociales. Ce choix se justifie également pour garantir la stabilité des comparaisons avec la vague d'enquête précédente.

4.1.5 Précautions de lecture et méthodologiques

Les résultats de l'enquête sont essentiellement basés sur les déclarations des répondants. Ainsi, la quasi-totalité des indicateurs sont « qualitatifs » au sens où ils permettent d'apprécier la qualité de vie à une date donnée et décrivent les conditions de vie perçues par les étudiants.

En raison des arrondis, la somme des pourcentages de certains graphiques ou tableaux peut s'avérer légèrement différent de 100 %.

Pour les comparaisons avec l'enquête 2015, le raisonnement se fait toujours à champ constant c'est-à-dire hors étudiants de l'Université de La Rochelle.

4.2 Tableaux et graphiques

Tableau 4 – Évolution* de la répartition des étudiants selon le type de logement occupé au moment de l'enquête (En %)

	2018 Ensemble étudiants de la ComUE	2018 Ensemble étudiants hors ULR	2015 Ensemble étudiants hors ULR
En location	49	49	51
Cohabitants (domicile parental ou proche)	23	23	24
En résidence (Crous, privées, foyers, etc.)	22	21	19
Propriétaire (l'étudiant, la famille ou un proche)	4	4	4
Chambre chez l'habitant	2	2	2
Autres	<1	<1	<1
Ensemble	100	100	100

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

*Évolution à champ constant, hors Université de La Rochelle pour 2018.

Guide de lecture : 49 % des étudiants, hors Université de La Rochelle, vivent en location au moment de l'enquête, ils étaient 51 % en 2015.

Tableau 5 – Type de logement selon le niveau d'études (En %)

	En location	Domicile parental ou proches (cohabitants)	En résidence (Crous, privées, écoles, foyers, etc.)	Propriété de l'étudiant, de sa famille ou de proches	Chambre chez l'habitant	Autre
Bac+1	40	<u>31</u>	22	3	3	0,6
Bac+2	47	<u>27</u>	20	4	2	0,2
Bac+3	50	21	22	4	2	0,6
Bac+4	<u>55</u>	14	<u>24</u>	4	2	0,7
Bac+5	<u>60</u>	14	20	3	2	0,4
Bac+6 et plus	<u>57</u>	9	19	<u>11</u>	3	0,8
Ensemble	49	23	22	4	2	0,5

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Guide de lecture : Les chiffres en **gras-souligné** indiquent une surreprésentation statistiquement significative par rapport à la moyenne. 31 % des étudiants en bac+1 cohabitent avec un de leur proche (parents ou proches).

Tableau 6 - Type de logement selon la discipline (En %)

	En location	Domicile parental ou proches (cohabitants)	En résidence (Crous, privées, écoles, foyers, etc.)	Propriété de l'étudiant, de sa famille ou de proches	Chambre chez l'habitant	Autre
AES	33	<u>39</u>	23	1	2	<u>2</u>
STAPS	49	17	26	2	3	<u>2</u>
Lettre-Sciences du langage-Arts	49	22	24	2	2	0,3
Sciences de la vie, santé, terre, univers	49	24	21	2	3	0,3
Langues	44	24	<u>26</u>	2	<u>4</u>	0,4
Sciences économiques-gestion (hors AES)	49	23	23	3	2	0,5
Santé	51	24	13	<u>8</u>	2	0,3
Sciences fondamentales et applications	42	24	<u>27</u>	3	3	0,6
Droit, sciences politiques	<u>51</u>	23	20	3	2	0,3
Sciences humaines et sociales	<u>52</u>	21	21	3	2	0,4
IFSI	<u>61</u>	20	4	<u>12</u>	2	0,9
École d'ingénieurs	46	7	<u>43</u>	0,6	3	0,9
Ensemble	49	23	22	4	2	0,5

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Guide de lecture : Les chiffres en **gras-souligné** indiquent une surreprésentation statistiquement significative par rapport à la moyenne. 61 % des étudiants en IFSI sont en location.

Tableau 7 – Critère principal de choix du logement selon le type de logement occupé au moment de l'enquête (En %)

	En location	En résidence (Crous, privées, écoles, foyers, etc.)	Cohabitants (domicile parental ou proche)	Propriétaire (l'étudiant, la famille ou un proche)	Chambre chez l'habitant	Total
Proximité du lieu d'études	34	41	14	24	20	30
Raisons financières	12	34	42	15	30	24
Confort	24	5	26	26	9	20
Pour être indépendant	10	4	0,7	12	5	7
Convivialité, rencontres	4	2	0,8	1	7	3
Pour les services proposés (accueil, veilleur de nuit, ...)	0,2	1	0,2	0	0,3	0,4
Pas le choix (hors raisons financières)	12	11	13	9	23	12
Autre raison	4	3	3	13	5	4
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Guide de lecture : Les chiffres en **gras-souligné** indiquent une surreprésentation statistiquement significative par rapport à la moyenne. 34 % des étudiants en location ont choisi leur logement principalement en raison de la proximité avec le lieu d'études.

Tableau 8 – Critère principal de choix du logement selon la CSP du parent référent (En %)

	Cadre et prof. int. Sup.	Professions intermédiaires	Artisan, commerçant, chef d'ent.	Agriculteur, exploitant	Employé	Ouvrier	Inactif	Total
Proximité du lieu d'études	33	30	32	37	29	26	22	30
Raisons financières	17	24	20	19	30	31	36	24
Confort	23	19	22	22	17	15	16	20
Pour être indépendant	7	8	7	5	6	6	6	7
Convivialité, rencontres	4	3	3	4	2	2	2	3
Pour les services proposés (accueil, veilleur de nuit, ...)	0,2	0,4	0,5	0,4	0,3	0,3	1	0,4
Pas le choix (hors raisons financières)	13	12	12	11	13	13	13	12
Autre raison	3	3	4	2	5	5	4	4
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Guide de lecture : Les chiffres en **gras-souligné** indiquent une surreprésentation statistiquement significative par rapport à la moyenne. 33 % des enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures ont choisi leur logement principalement en raison de la proximité avec le lieu d'études.

Tableau 9 – Composition du ménage vivant dans le logement selon l'âge (En %)

	Moins de 21 ans	21-24 ans	25-27 ans	28 ans et plus	Ensemble
Seul-e	50	50	51	34	50
Avec ma famille (parents, frère/sœur, etc.)	30	20	11	3	22
En colocation	15	16	13	9	15
En couple	5	12	23	35	12
Avec mes enfants	0,2	0,5	1	18	2,6
Autre	0,5	0,4	0,8	0,6	0,5

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Guide de lecture : Les chiffres en **gras-souligné** indiquent une surreprésentation statistiquement significative par rapport à la moyenne. En 2018, 50 % des étudiants de moins de 21 ans vivent seuls dans leur logement.

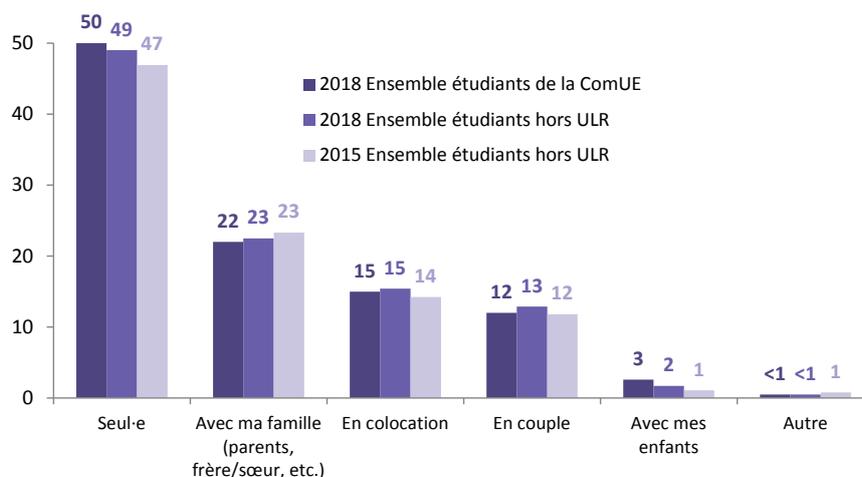
Tableau 10 – Part des étudiants recevant une aide financière de la part de leur famille selon l'âge (En %)

	Moins de 21 ans	21-24 ans	25-27 ans	28 ans et plus	Ensemble
Perçoit une aide financière familiale	67	67	49	19	62
Ne perçoit pas d'aide	33	33	51	81	38
Ensemble	100	100	100	100	100

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Guide de lecture : En 2018, 67 % des étudiants de moins de 21 ans perçoivent une aide financière familiale.

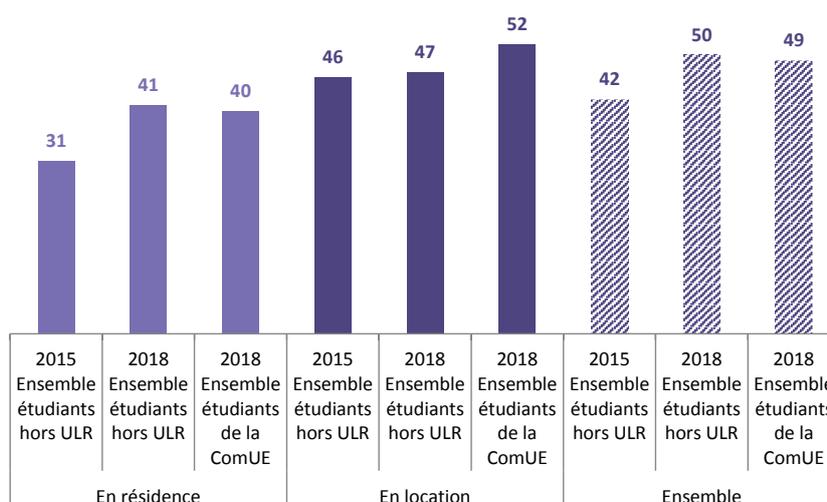
Graphique 19 – Évolution* du nombre de personnes résidant dans le logement (En %)



Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête. *Évolution à champ constant, hors Université de La Rochelle pour 2018.

Guide de lecture : En 2018, 50 % des étudiants vivent seuls dans leur logement.

Graphique 20 – Évolution* de la part d'étudiants en résidence ou en location ayant eu des difficultés pour trouver un logement (En % - Cumul des réponses « oui, tout à fait » et « oui, plutôt »)



Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête. *Évolution à champ constant, hors Université de La Rochelle pour 2018.

Guide de lecture : En 2018 (hors ULR), 41 % des étudiants logés en résidence ont eu des difficultés pour trouver leur logement. Ils étaient 31 % dans la même situation en 2015, soit +10 points d'évolution.

Tableau 11 – Difficulté pour trouver un cautionnement selon l'âge (En %)

	Moins de 21 ans	21-24 ans	25-27 ans	28 ans et plus	Total
A eu des difficultés de cautionnement	11	14	<u>23</u>	<u>34</u>	15
N'a pas eu de difficultés	<u>89</u>	<u>86</u>	77	66	85
Ensemble	100	100	100	100	100

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Guide de lecture : Les chiffres en **gras-souligné** indiquent une surreprésentation statistiquement significative par rapport à la moyenne. 11 % des étudiants de moins de 21 ans ont rencontré des difficultés pour trouver un garant ou un cautionnement pour leur logement.

Tableau 12 – Difficultés rencontrées selon le critère de choix du logement (En % - Réponses regroupées)

	A rencontré des difficultés pour trouver un logement	N'a pas rencontré de difficultés
Proximité du lieu d'études	45	<u>55</u>
Raisons financières	45	<u>55</u>
Confort	47	53
Pour être indépendant	45	<u>55</u>
Convivialité, rencontres	50	50
Pour les services proposés (accueil, veilleur de nuit, réparations, etc.)	47	53
Pas le choix (hors raisons financières)	<u>74</u>	26
Autre raison	48	52
Ensemble	49	51

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Guide de lecture : Les chiffres en **gras-souligné** indiquent une surreprésentation statistiquement significative par rapport à la moyenne. 74 % des étudiants n'ayant pas eu le choix pour leur logement ont rencontré des difficultés pour le trouver.

Tableau 13 – Évolution* des taux de satisfaction vis-à-vis du logement occupé (En % - Cumul des réponses « tout à fait satisfait » et « plutôt satisfait »)

	2018 Ensemble étudiants de la ComUE	2018 Ensemble étudiants hors ULR	2015 Ensemble étudiants hors ULR	Évolution 2018-2015
De manière générale	86	87	90	-3
Le coût mensuel (loyer, charges, etc.) ¹	66	66	68	-2
La superficie	76	76	78	-2
Les conditions de travail pour les études	79	79	81	-2
Le confort (en termes d'équipement)	81	82	85	-3
La salubrité (caractère sain du logement)	81	81	83	-2
Le sentiment de sécurité	85	84	87	-3
La proximité avec mon lieu principal d'études	76	75	79	-4
Le cadre de vie (commerce, espaces vert, etc.)	80	80	83	-3

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête. *Évolution à champ constant, hors Université de La Rochelle pour 2018.

¹ Le taux de satisfaction vis-à-vis du coût du logement est calculé hors étudiants cohabitants.

Guide de lecture : Entre 2018 et 2015 le taux de satisfaction générale vis-à-vis du logement a perdu 3 points passant de 90 % d'étudiants satisfaits en 2015 à 87 % en 2018.

Tableau 14 – Taux de satisfaction selon le type de logement occupé (En % - Cumul des réponses « tout à fait satisfait » et « plutôt satisfait »)

	En location	En résidence (Crous, privées, écoles, foyers, etc.)	Cohabitants (domicile parental ou proche)	Propriétaire (l'étudiant, la famille ou un proche)	Chambre chez l'habitant	Total
De manière générale	91	83	77	96	77	86
Le coût mensuel (loyer, charges, etc.)	66	65	36*	62	74	59
La superficie	83	66	69	94	77	76
Les conditions de travail pour les études	83	79	65	90	74	79
Le confort (en termes d'équipement)	85	72	78	96	81	81
La salubrité (caractère sain du logement)	82	79	77	93	80	80
Le sentiment de sécurité	88	82	80	93	85	85
La proximité avec mon lieu principal d'études	82	90	49	79	70	76
Le cadre de vie (commerce, espaces vert, etc.)	87	73	72	91	83	80
Ensemble	5 445	2 402	2 450	417	257	11 024

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Guide de lecture : 77 % des étudiants en location au moment de l'enquête se disent satisfaits de leur logement d'une manière générale.

* Le taux de satisfaction des cohabitants vis-à-vis du coût de leur logement est à prendre avec précaution car seuls 9 % des cohabitants ont déclaré des frais de logement.

Tableau 15 – Évolution* de la part d'étudiants ayant rencontré des difficultés pour trouver un logement selon le département de résidence (En % - Cumul des réponses « Oui, tout à fait » et « Oui, plutôt »)

	2018 Ensemble étudiants de la ComUE	2018 Ensemble étudiants hors ULR	2015 Ensemble étudiants hors ULR
Dordogne, Landes et Lot-et-Garonne	28	28	27
Pyrénées-Atlantiques	24	24	22
Gironde	57	57	47
Ensemble	49	50	42

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête. *Évolution à champ constant, hors Université de La Rochelle pour 2018.

Guide de lecture : Pour l'analyse les départements de la Dordogne, des Landes et du Lot-et-Garonne ont été regroupés pour avoir des effectifs suffisants (Effectif total = 418). Les chiffres en **gras-souligné** indiquent une surreprésentation statistiquement significative par rapport à la moyenne.

Tableau 16 – Taux d'insatisfaction vis-à-vis du prix et de la superficie du logement occupé selon le département de résidence (En %)

	Insatisfaits du prix	Insatisfaits de la superficie
Dordogne, Landes et Lot-et-Garonne	20	12
Pyrénées-Atlantiques	19	17
Charente-Maritime	28	17
Gironde	27	19
Ensemble	26	18

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

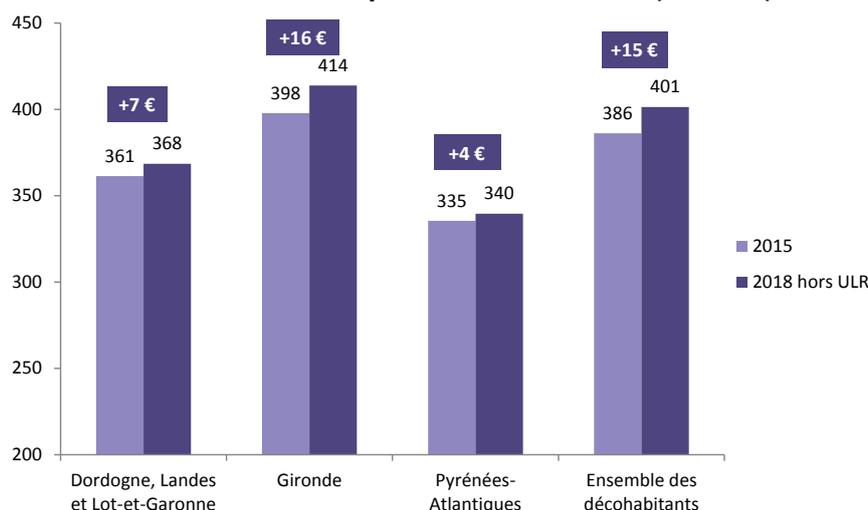
Guide de lecture : 27 % des étudiants vivant en Gironde se déclarent insatisfaits du prix de leur logement.

Tableau 17 – Évolution* des moyens de transport privilégiés (En %)

	2018 Ensemble	2018 Ensemble	2015 Ensemble
	étudiants de la ComUE	étudiants hors ULR	étudiants hors ULR
Tramway	26	29	29
Marche à pied	24	22	24
Voiture seul-e	20	20	18
Bus, autocar, bue de mer / navire	13	13	14
Vélo, vélo libre-service, vélo d'assistance	8	7	7
Covoiturage	4	4	4
Train	2	2	3
Deux-roues à moteur	0,8	0,8	0,7
Autre	0,5	0,5	0,6
Ensemble	100	100	100

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête. *Évolution à champ constant, hors Université de La Rochelle pour 2018.

Guide de lecture : En 2018, 29 % des étudiants utilisent habituellement le tramway pour aller sur leur lieu d'études, proportion identique à 2015.

Graphique 21 – Évolution* du montant moyen des frais liés au logement des décohabitants selon le département de résidence (En euros)

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête. *Évolution à champ constant, hors Université de La Rochelle pour 2018.

Guide de lecture : Les décohabitants sont les étudiants ayant déclaré vivre en location, en résidence (Crous, écoles, autre dans le secteur privé, foyer, internat), les propriétaires de leur logement (eux-mêmes ou leurs parents), en chambre chez l'habitant et enfin la catégorie autre.

Tableau 18 – Temps de trajet moyen entre le domicile et le lieu d'études selon la taille de la commune de résidence (En minutes)

	Moyenne	Médiane	Effectifs
Moins de 20 000 habitants	42,2	35	1 442
20 000 à moins de 50 000 hab.	19,9	15	2 693
50 000 à moins de 100 000 hab.	15,1	10	3 049
100 000 hab. et plus	23,9	20	3 245
Ensemble	22,9	17	10 429

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Guide de lecture : En moyenne, les étudiants vivant dans une commune de moins de 20 000 habitants mettent 42 minutes pour se rendre de leur domicile à leur lieu d'études.

Tableau 19 - Temps de trajet moyen entre le domicile et le lieu d'études selon le mode de transport (En minutes)

	Moyenne	Médiane	Effectifs
Covoiturage	23,7	15	444
Marche à pied	11,3	10	2 625
Voiture seul-e	23,6	20	2 200
Vélo, vélo libre-service, vélo de ville	14,3	11	891
Tramway	28,1	25	2 846
Bus, autocar, bue de mer / navette fluviale	31,5	27	1 441
Train	68,4	60	235
Deux-roues à moteur	17,8	15	79
Ensemble	22,9	17	10 429

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Guide de lecture : En moyenne, les étudiants circulant à pied mettent 11 minutes pour se rendre de leur domicile à leur lieu d'études.

Tableau 20 – Mode principal de transport selon le type de logement (En %)

	En location	En résidence (Crous, privées, écoles, foyers, etc.)	Cohabitants (domicile parental ou proche)	Propriétaire (l'étudiant, la famille ou un proche)	Chambre chez l'habitant	Total
Covoiturage	4	2	<u>6</u>	3	2	4
Marche à pied	22	54	3	15	18	24
Voiture seul-e	19	7	36	31	15	20
Vélo, vélo libre-service, vélo de ville	<u>10</u>	6	6	12	13	8
Deux-roues à moteur	1	<1	<u>2</u>	<u>2</u>	1	1
Tramway	31	22	19	25	24	26
Bus, autocar, bue de mer / navette fluviale	12	9	<u>20</u>	12	26	13
Train	1	<1	<u>7</u>	1	1	2
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Guide de lecture : Les chiffres en **gras-souligné** indiquent une surreprésentation statistiquement significative par rapport à la moyenne. 54 % des étudiants vivant en résidence circulent principalement à pied.

Tableau 21 – Nombre de modes de transport empruntés pour se rendre sur le lieu d'études selon le département de résidence (En %)

	Un seul mode de transport	Deux modes de transport successifs	Trois modes et plus de transports successifs	Total
Charente-Maritime	86	12	2	100
Dordogne	85	12	3	100
Gironde	76	20	<u>4</u>	100
Landes	84	12	5	100
Lot-et-Garonne	91	8	1	100
Pyrénées-Atlantiques	88	10	2	100
Ensemble	79	17	4	100

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Guide de lecture : Les chiffres en **gras-souligné** indiquent une surreprésentation statistiquement significative par rapport à la moyenne. 86 % des étudiants vivant en Charente-Maritime prennent un seul mode de transport.

Tableau 22 – Répartition des étudiants selon la taille de la commune de résidence (En %)

	Effectif	%
Moins de 20 000 habitants	1 477	14
20 000 à moins de 50 000 hab.	2 774	26
50 000 à moins de 100 000 hab.	3 180	29
100 000 hab. et plus	3 342	31
Ensemble	10 774	100

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Guide de lecture : 14 % des étudiants vivent dans une commune de moins de 20 000 habitants.

Tableau 23 – Taille de la commune de résidence selon le département (En %)

	Moins de 20 000 hab.	20 000 à moins de 50 000 hab.	50 000 à moins de 100 000 hab.	100 000 hab. et plus	Total
Charente-Maritime	<u>21</u>	2	<u>77</u>	0	100
Dordogne	<u>23</u>	<u>77</u>	0	0	100
Gironde	9	26	21	<u>44</u>	100
Landes	<u>51</u>	<u>48</u>		1	100
Lot-et-Garonne	<u>35</u>	<u>65</u>			100
Pyrénées-Atlantiques	<u>20</u>	29	<u>51</u>		100
Autres départements	<u>23</u>	23	12	<u>42</u>	100
Ensemble	14	26	29	31	100

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Guide de lecture : Les chiffres en **gras-souligné** indiquent une surreprésentation statistiquement significative par rapport à la moyenne. 21 % des étudiants vivant en Charente-Maritime résident dans une commune de moins de 20 000 habitants.

Tableau 24 – Taux de satisfaction vis-à-vis du mode de transport principal selon le département de résidence (En % - Cumul des réponses « Tout à fait satisfait » et « Plutôt satisfait »)

	De manière générale	Le prix	Le temps de trajet	Les contraintes	Le confort de déplacement	L'autonomie de déplacement
Charente-Maritime	<u>92</u>	<u>81</u>	<u>85</u>	<u>85</u>	<u>88</u>	<u>93</u>
Dordogne	88	69	80	75	85	87
Gironde	82	72	78	76	76	86
Landes	76	53	66	71	83	87
Lot-et-Garonne	87	69	82	82	88	91
Pyrénées-Atlantiques	<u>90</u>	<u>76</u>	<u>82</u>	<u>83</u>	<u>88</u>	<u>93</u>
Ensemble	84	73	79	78	79	88

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Guide de lecture : Les chiffres en **gras-souligné** indiquent une surreprésentation statistiquement significative par rapport à la moyenne et les chiffres en **gras italique** une sous-représentation. 92 % des étudiants vivant en Charente-Maritime se disent satisfaits de manière générale de leur mode de transport principal.

Tableau 25 – Taux de satisfaction des transports selon le mode de transport principal (En %)

		Tramway	Marche à pied	Voiture seul-e	Bus, autocar, bus de mer / navette fluviale	Vélo, vélo libre-service, vélo de ville	Ensemble
De manière générale							
	Satisfait	75	<u>97</u>	<u>87</u>	72	<u>97</u>	84
	Pas satisfait	<u>25</u>	3	13	<u>28</u>	3	16
Le prix							
	Satisfait	66	<u>95</u>	50	73	<u>97</u>	73
	Pas satisfait	<u>34</u>	5	<u>50</u>	27	3	27
Le temps de trajet							
	Satisfait	76	<u>95</u>	71	64	<u>94</u>	79
	Pas satisfait	<u>24</u>	5	<u>29</u>	<u>36</u>	6	21
Les contraintes / flexibilité horaires							
	Satisfait	73	<u>95</u>	<u>81</u>	49	<u>96</u>	78
	Pas satisfait	<u>27</u>	5	19	<u>51</u>	4	22
Le confort de déplacement (bruit, effort physique)							
	Satisfait	65	<u>91</u>	<u>90</u>	68	<u>83</u>	79
	Pas satisfait	<u>35</u>	9	10	<u>32</u>	17	21
L'autonomie de déplacement							
	Satisfait	81	<u>97</u>	<u>97</u>	69	<u>98</u>	88
	Pas satisfait	<u>19</u>	3	3	<u>31</u>	2	12
Ensemble		2 891	2 624	2 251	1 489	899	899

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête.

Guide de lecture : Les chiffres en **gras-souligné** indiquent une surreprésentation statistiquement significative par rapport à la moyenne. 97 % des étudiants circulant principalement à pied sont satisfaits de l'autonomie de déplacement.

Tableau 26 – Évolution* des taux de satisfaction vis-à-vis des transports selon le département de résidence (En % - Cumul des réponses « Tout à fait satisfait » et « Plutôt satisfait »)

	Dordogne			Gironde			Landes			Lot-et-Garonne			Pyrénées-Atlantiques		
	2018*	2015	Évol	2018*	2015	Évol	2018*	2015	Évol	2018*	2015	Évol	2018*	2015	Évol
De manière générale	88	82	6	82	81	1	76	86	-10	87	86	1	90	88	2
Le prix	69	68	1	72	72	0	53	60	-7	69	72	-3	76	74	2
Le temps de trajet	80	75	5	78	75	3	66	74	-8	82	78	4	82	82	0
Les contraintes	75	70	5	76	73	3	71	76	-5	82	76	6	83	81	2
Le confort de déplacement	85	76	9	76	71	5	83	79	4	88	84	4	88	86	2
L'autonomie de déplacement	87	79	8	86	83	3	87	88	-1	91	85	6	93	88	5

Données redressées, hors étudiants en année de césure et en interruption d'études au moment de l'enquête. *Évolution à champ constant, hors Université de La Rochelle pour 2018.

Guide de lecture : En 2018, 88 % des étudiants vivant en Dordogne sont satisfaits de manière générale de leur mode de transport, cette proportion est en hausse par rapport à 2015, +6 points.

4.3 Liste des graphiques et figures

Graphique 1 - Type de logement occupé au moment de l'enquête (En %)	7
Graphique 2 - Type de logement occupé selon l'âge (En %)	7
Graphique 3 - Raison principale qui a conduit au choix du logement (En %)	8
Graphique 4 - Frais liés au logement et ressources mensuelles selon le type de logement (En euros - %)	9
Graphique 5 - Frais de logement et aide financière familiale selon l'âge (En euros - %)	10
Graphique 7 - Évolution* des difficultés pour trouver un logement (En %)	11
Graphique 6 - Difficultés rencontrées (En %)	11
Graphique 8 - Difficultés pour trouver un logement chez les décohabitants (En %)	12
Graphique 9 - Taux de satisfaction sur le logement (En %)	13
Graphique 10 - Évolution du taux de satisfaction générale du logement (En %)	13
Graphique 11 - Type de logement occupé selon le département d'habitation (En %)	15
Graphique 12 - Évolution* du type de logement par département (En %)	15
Graphique 13 - Difficultés pour trouver un logement selon le département de résidence (En %)	16
Graphique 14 - Montants moyens des frais mensuels liés au logement des décohabitants selon le département de résidence (En euros)	17
Figure 1 - Cinq premiers modes de transport utilisés	17
Graphique 15 - Temps moyen du trajet domicile-lieu d'étude selon le département de résidence (En minutes)	18
Graphique 16 - Mode de transport principal selon le département de résidence (En %)	18
Graphique 17 - Satisfaction vis-à-vis du mode de transport principal (En %)	19
Graphique 18 - Évolution* des différents taux de satisfaction sur le mode de transport principal (En %)	19
Graphique 20 - Évolution* de la part d'étudiants en résidence ou en location ayant eu des difficultés pour trouver un logement (En % - Cumul des réponses « oui, tout à fait » et « oui, plutôt »)	26
Graphique 19 - Évolution* du nombre de personnes résidant dans le logement (En %)	26
Graphique 21 - Évolution* du montant moyen des frais liés au logement des décohabitants selon le département de résidence (En euros)	29

*Évolution à champ constant, hors Université de La Rochelle pour 2018.

4.4 Liste des tableaux

Tableau 1 – Évolution* du critère principal de choix du logement selon le type de logement occupé au moment de l'enquête (En %)	9
Tableau 2 – Évolution* des taux de satisfaction selon 4 types de logement occupé (En %)	14
Tableau 3 – Évolution* des six premiers critères de choix du logement selon le département d'habitation (En %)	16
Tableau 4 – Évolution* de la répartition des étudiants selon le type de logement occupé au moment de l'enquête (En %)	24
Tableau 5 – Type de logement selon le niveau d'études (En %)	24
Tableau 6 – Type de logement selon la discipline (En %)	24
Tableau 7 – Critère principal de choix du logement selon le type de logement occupé au moment de l'enquête (En %)	25
Tableau 8 – Critère principal de choix du logement selon la CSP du parent référent (En %)	25
Tableau 9 – Composition du ménage vivant dans le logement selon l'âge (En %)	25
Tableau 10 – Part des étudiants recevant une aide financière de la part de leur famille selon l'âge (En %)	26
Tableau 11 – Difficulté pour trouver un cautionnement selon l'âge (En %)	27
Tableau 12 – Difficultés rencontrées selon le critère de choix du logement (En % - Réponses regroupées)	27
Tableau 13 – Évolution* des taux de satisfaction vis-à-vis du logement occupé (En % - Cumul des réponses « tout à fait satisfait » et « plutôt satisfait »)	27
Tableau 14 – Taux de satisfaction selon le type de logement occupé (En % - Cumul des réponses « tout à fait satisfait » et « plutôt satisfait »)	28
Tableau 15 – Évolution* de la part d'étudiants ayant rencontré des difficultés pour trouver un logement selon le département de résidence (En % - Cumul des réponses « Oui, tout à fait » et « Oui, plutôt »)	28
Tableau 16 – Taux d'insatisfaction vis-à-vis du prix et de la superficie du logement occupé selon le département de résidence (En %)	28
Tableau 17 – Évolution* des moyens de transport privilégiés (En %)	29
Tableau 18 – Temps de trajet moyen entre le domicile et le lieu d'études selon la taille de la commune de résidence (En minutes)	29
Tableau 19 – Temps de trajet moyen entre le domicile et le lieu d'études selon le mode de transport (En minutes)	30
Tableau 20 – Mode principal de transport selon le type de logement (En %)	30
Tableau 21 – Nombre de modes de transport empruntés pour se rendre sur le lieu d'études selon le département de résidence (En %)	30
Tableau 22 – Répartition des étudiants selon la taille de la commune de résidence (En %)	31
Tableau 23 – Taille de la commune de résidence selon le département (En %)	31
Tableau 24 – Taux de satisfaction vis-à-vis du mode de transport principal selon le département de résidence (En % - Cumul des réponses « Tout à fait satisfait » et « Plutôt satisfait »)	31
Tableau 25 – Taux de satisfaction des transports selon le mode de transport principal (En %)	32
Tableau 26 – Évolution* des taux de satisfaction vis-à-vis des transports selon le département de résidence (En % - Cumul des réponses « Tout à fait satisfait » et « Plutôt satisfait »)	32

*Évolution à champ constant, hors Université de La Rochelle pour 2018.

Février 2019



Communauté d'universités et établissements d'Aquitaine

Pôle Études - ORPEA

166, cours de l'Argonne 33000 Bordeaux

T 33(0)5 56 33 80 80 - F 33 (0)5 56 33 80 86

www.cue-aquitaine.fr